

RD CONGO

**Tentative de coup
d'Etat déjouée
à Kinshasa**
(P.7)

LA SEMAINE AFRICAINAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4231 du Vendredi 24 Mai 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TURBERCULOSE ET LE PALUDISME

Le Fonds mondial menace de réduire ses subventions au Congo



Les responsables du Fonds mondial restituant leurs conclusions (P.3)

INFRASTRUCTURES



Course contre la montre au Stade Massamba- Débat

Le délai de livraison de la nouvelle pelouse synthétique est de quinze jours (P.20)

CANAL+

NOUVEAU

DECODEUR CONNECTE

LA NOUVELLE EXPERIENCE CANAL+

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

La paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila a célébré ses 70 ans



EDITORIAL
Troubles
en
RDC

Les deux archevêques entourés des prêtres concélébrants

(P.12)

OFFICE NOTARIAL NIATI – TSATY

Tel : (+242) 05 549 29 00 / 06 444 52 48

E-mail : etudeniati@yahoo.fr

Etude sise, Centre-ville, Boulevard du Général Charles de Gaulle – en face du supermarché
FRANPRIX, B.P 1707 – Pointe – Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

SOGENA CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital de : 10.000.000 FCFA

Siège social : 15 Boulevard Charles de Gaulle, Pointe-Noire.

RCCM : CG-PNR-01-2024-B14-00002

REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique reçu par Maître **Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET**, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 22 février 2024, enregistré au domaine des timbres de Pointe-Noire Centre sous le Folio: **038491 N°1572** le **26 février 2024** ; il a été constitué une société à Pointe-Noire dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme Juridique: Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Dénomination: SOGENA CONGO.

Capital social: 10.000.000 de francs CFA.

Siège social: 15 Boulevard Charles de Gaulle, Pointe-Noire.

Objet social:

- Toute activité de logistique;
- Toute opération de manutention, d'acconage et de consignation de toute marchandise;
- Toute opération d'entreposage, de magasinage, groupage et dégroupage de tout matériel et marchandise;
- Le transport de marchandises;
- La profession de déclarant en douane;
- La profession de commissionnaire en douane;
- La profession de commissionnaire de transport;
- Et autres activités connexes.

Immatriculation: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B14-00002**.

Président du Conseil d'Administration: Monsieur **LAVANANT François**.

Pour annonce

Maître S. Chancel NIATI – TSATY

Notaire

ETUDE Maître Philémon MOUSSOUNGOU

NOTAIRE

B.P: 4866, téléphone: (242) 06 698 26 13/04 055 04 32

112, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,

Face Laboratoire de Total.

E-mail: moussphile@gmail.com

Insertion légale: DISSOLUTION ANTICIPÉE

- **Dénomination:** ITALY FOOD & BEVERAGE-SARL

- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée.

- **Capital social:** 1.000.000 F CFA.

- **Siège social:** A Pointe-Noire 163, Avenue Stéphane TCHITCHELLE, Centre ville, téléphone: 06 735 17 32/ 05 209 37 21.

- **Durée:** 99 années à compter de l'immatriculation au RCCM.

- **Enregistrement:** À Pointe-Noire, sous le numéro **7578**, Folio **174/1** en date du **16 septembre 2022**.

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM **CG CG-PNR-01-2019-B12-00413** du **22 septembre 2022**.

- **Gérance:** Monsieur **Franco Paolo DESCALZI** est nommé gérant de la société.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du vingt quatre avril deux mil vingt quatre, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de la date de publication, et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé Monsieur **Francesco PARAGO**, demeurant à Pointe-Noire, centre ville en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé au 163, Avenue Stéphane TCHITCHELLE, centre ville. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Pour avis

Maître Philémon MOUSSOUNGOU

NOTAIRE

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE AMBEAPIA GLOBAL Consulting

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire, en date du 10 Avril 2024, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le **10 Avril 2024**, sous le folio **068/16 N°2954**, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: AMBEAPIA GLOBAL Consulting;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: Centre-ville, zone portuaire, Pointe-

Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Bâtiment et Travaux Publics; Import-Export; Prestation de services on/offshore; Mise à disposition du personnel; Gardiennage; Fourniture de bureaux; Location; Vente des véhicules.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Madame **Alida Pamela NGUESSO AMBEAPIA**;

RCCM: CG-PNR-01-2024-B13-00083 du 15 Avril 2024.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.

Tél : (00242) 04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244

E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com

République du Congo

ANNONCE LEGALE CONSTITUTION «SC ELECTRONIQUE»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital d'UN MILLION de FRANCS CFA

Siège Social: 216, avenue Gallieni, Mpila, Brazzaville,
RCCM: CG-BZV-01-2024-B13-00265

REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire en la résidence de Brazzaville, le **25 avril 2024**, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le **30 avril 2024**, sous Folio **082/2**, numéro **468**, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);

Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo :

- Le commerce de détail en magasin spécialisé (Commerce de détail en magasin spécialisé d'articles et appareils d'équipement domestique, Vente des pièces électroniques et accessoires; Commerce de détail en magasin spécialisé d'équipements informatiques et de matériels de télécommunication, audio ou vidéo; Commerce de détail en magasin spécialisé d'autres produits n.c.a).

Dénomination: «SC ELECTRONIQUE»;

Siège social: 216, avenue Gallieni, Mpila, Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de

FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associé unique;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, le **25 avril 2024** et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le **30 avril 2024**, sous folio **082/4**, numéro **470**, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du **25 avril 2024**, Madame **SHEN Yaliang**, de nationalité chinoise, demeurant à Brazzaville, a été désignée en qualité de gérante et Monsieur **WANG HONGDA** en qualité de co-gérant pour une durée de trois (3) ans renouvelable;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le **14 mai 2024**, sous le numéro **CG-BZV-01-2024-B13-00265**.

Fait à Brazzaville, le 14 mai 2024

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

LA SEMAINE AFRICAINE

**Bihebdomadaire d'information générale,
d'action sociale et d'opinion, s'inspirant
de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique**
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale
des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA

05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info

LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

Le Fonds mondial menace de réduire ses subventions au Congo

L'équipe pays du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a procédé le vendredi 18 mai dernier à la restitution des conclusions de sa deuxième mission en République du Congo. En présence de M. Saturnin Massana, vice-président du Comité de coordination nationale (CCN). Un constat alarmant et inquiétant a été fait. Le Congo court le risque de rupture de médicaments s'il n'honore pas ses engagements de co-financement en lien avec les financements octroyés par le Fonds mondial pour la période 2024-2026.

En dépit de la crise économique que traverse le Congo, M. Saturnin Massana s'est dit confiant que les engagements de co-financement de l'Etat se traduiront dans les faits pour parer aux conséquences dévastatrices dans la riposte contre le sida, la tuberculose et le paludisme qui pourront en découler à cause du non-respect de ses engagements.

A noter que le Fonds mondial apporte à peu près 60 milliards de Francs CFA dans l'acquisition des médicaments contre ces trois pathologies, échelonnés en trois ans (2024-2026). «Ces fonds viennent avec une exigence: que le Gouvernement commande aussi sa part de médicaments, c'est-à-dire sa quote-part à hauteur de 3 milliards de FCFA par an. Le Premier ministre nous avait assuré que ces commandes seraient faites pour l'année 2024. Nous sommes venus faire le suivi de cela», a déclaré Lionel Caruana, gestionnaire de portefeuille au Fonds mondial.

Il a remercié le ministre de la Santé qui leur avait assuré que d'ici le mois de juin, la moitié de ces commandes pourront être passées: 1,2 milliards de FCFA (paludisme); 530 millions de FCFA (protection VIH) et 245 millions de FCFA (tuberculose). Si ces montants sont payés, seuls 40 à 50 % des engage-



Lionel Caruana

ments 2024 auront été réalisés. Lionel Caruana est tout de même resté sceptique. «Reste à confirmer si ces fonds seront décaissés par le trésor. C'est cela qu'on attend», a-t-il affirmé.

Il a indiqué que la première conséquence du non-respect des engagements du Gouvernement serait la rupture de stocks de médicaments et de produits de santé. «C'est cela qu'on essaye d'éviter. Que le Congo rentre dans la zone rouge. C'est pourquoi, nous faisons le suivi trois fois par an», a-t-il fait savoir.

La deuxième conséquence, a-t-il poursuivi, «c'est que le Fonds mondial réduira de 15% ses subventions, soit 9 milliards de



Pendant l'ouverture des travaux

FCFA, pour les trois prochaines années. Cette réduction aura un impact direct sur les fonds mis à la disposition du Congo pour la lutte contre ces maladies dans le prochain cycle de financement qui débutera en 2027».

Parmi les autres conséquences, il y a la non atteinte des indicateurs désignés dans les trois Plans stratégiques nationaux tuberculose, VIH et paludisme et le PNDS; l'augmentation de la contamination au VIH et le décès des personnes sous antirétroviraux et antituberculeux. Le gestionnaire de portefeuille a rappelé que la situation épidémiologique du Congo est très préoccupante. En ce qui concerne le VIH, le pays a le deuxième taux d'incidence et de mortalité de toute la sous-région d'Afrique de l'Ouest et du Sud. «Pour la tuberculose, il a la troisième incidence et le paludisme reste un défi majeur de santé publique avec la principale cause de morbidité», a-t-il indiqué.

Il a néanmoins soutenu que les indicateurs par rapport à ces trois maladies sont en constante amélioration pour cette année 2024. «Nous sommes encore loin d'avoir des résultats complètement satisfaisants. La première barrière pour le taux

d'incidence au VIH, c'est de trouver des gens positifs. On est très loin des objectifs de mettre 95% des malades sous traitement. Un peu moins de 40.000 personnes vivant avec le VIH sont sous traitement antirétroviraux, alors que 130.000 personnes vivent avec le VIH», a-t-il affirmé.

Pour lui, le premier défi majeur, c'est de trouver ces personnes. «C'est pourquoi, on a mis en place un partenariat de sites au volume avec le ministère de Santé et le PNUD pour aider le pays à remonter ses indicateurs VIH et tuberculose», a-t-il annoncé, tout en précisant que la principale demande du Fonds mondial auprès du Gouvernement est celle de passer ses commandes de médicaments antirétroviraux, antipaludéens, antituberculeux et des moustiquaires.

Lionel Caruana a déploré le fait que le Congo continue de passer des contrats hors prix du marché auprès d'intermédiaires pour les achats de produits de santé, «ce qui génère des coûts de 3 à 4 fois supérieurs aux prix du marché usuel». Le Gouvernement est ainsi interpellé pour qu'il puisse honorer ses engagements.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Troubles en RDC

Les rives du fleuve Congo ont tremblé à l'aube du dimanche dernier. Comme aux temps de jadis, un commando a pris d'assaut des objectifs spécifiques à Kinshasa, semant la panique chez nos voisins. Et comme d'habitude, lorsque le tourbillon souffle à Kinshasa ou à Brazzaville, les dégâts n'ont pas été limités par notre fleuve commun.

Un blessé hospitalisé chez nous, quatre morts à déplorer chez les gendarmes et policiers de RDC: on peut dire que le bilan aurait pu être lourd. D'autant que, si la détermination que semblaient montrer les assaillants nostalgiques du "Nouveau Zaïre" avait été nourrie d'un véritable plan de conquête, la région serait largement en-deuillée à l'heure qu'il est.

Que dire? En l'absence de réelles certitudes sur cette situation, nous en sommes réduits à rouler les poncifs. Depuis cinq mois, Kinshasa est toujours en attente d'un Gouvernement en bonne et due forme, et d'un démarrage effectif du second mandat du Président Tshisekedi. Dans cette attente, rien ne se fera tout seul, notamment pas les défis colossaux que le pays doit relever d'urgence et qui attendent depuis au moins vingt ans.

L'attaque de dimanche dernier, tentative de coup d'Etat ou tour de chauffe d'une rébellion qui vient s'ajouter à celles qui pullulent à l'est, souligne que même au plan sécuritaire, la RDC n'a rien réglé de ses problèmes. Et que ces problèmes nous concernent tous.

Albert S. MIANZOUKOUTA

CSLC

Pour un usage responsable des réseaux sociaux

Face aux assauts récurrents de la désinformation dans les réseaux sociaux, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a lancé à Brazzaville, le 15 mai dernier, la campagne dénommée: «Être citoyen en ligne». Pour répondre, selon son président Philippe Mvouo, à l'«appel du devoir et à ne plus regarder les autres à travers les fenêtres de nos petites pensées».

Cette campagne vise comme milieux sociaux cibles, les usagers des réseaux sociaux, les influenceurs, les journalistes, les communicateurs, les jeunes et, au-delà, tout citoyen appelé à utiliser les réseaux sociaux dans ses besoins de communication.

Elle a pour objectifs, de sensibiliser les internautes à un usage citoyen et responsable de l'Internet et des réseaux sociaux numériques; lutter contre la publication et le partage de contenus d'incitation à la haine tribale ou à la xénophobie; d'encourager l'adoption de comportements responsables dans la publication et le partage de contenus en ligne.

Pour le CSLC, être citoyen en ligne contribue à la cohésion sociale et faire prévaloir ses droits et devoirs dans l'usage des réseaux sociaux responsables et utiliser les réseaux sociaux à bon escient.

Le lancement de cette campagne consiste à rappeler aux usagers des réseaux sociaux, leur devoir de ne jamais oublier qu'ils sont d'abord citoyens, «chaque fois qu'ils interviennent dans les réseaux sociaux, et qu'en tant que citoyen, la liberté d'expression, dont ils jouissent, n'autorise pas de manquer de respect à autrui, de porter atteinte délibérément à la stabilité des institutions, de cultiver des haines entre les groupes ethniques. Car, être citoyen, c'est connaître ses droits et devoirs civiques dans la société et dans le cyberspace», a précisé le président du CSLC.

Philippe Mvouo a rappelé que l'Internet est un puissant facilitateur des droits de l'homme. «En tant que moyen de communication, les libertés favorisées par l'Internet pour exprimer des idées, se connecter, s'associer aux autres, exercer sa créativité et son innovation



Les officiels

humaine, sont sans précédent. Les principes clés qui soutiennent l'architecture de l'Internet doivent être préservés pour que ce média continue de soutenir les libertés en ligne», a-t-il poursuivi.

Il a interpellé la responsabilité des responsables publics. «Vos politiques doivent maintenant s'articuler autour de ce phénomène qui rend à mal nos cultures, pousse les jeunes à la déperdition par la perte des repères culturels authentiquement congolais», a-t-il déclaré. Pour lui, la démocratie court bien le risque de saborder si une éducation des valeurs

républicaines n'est entreprise. «La citoyenneté ne peut se comprendre autrement si on ne l'assume pas à travers des comportements civiques et sociaux responsables. Aux parents et chefs de familles, votre responsabilité vous interpelle à tout point de vue et vous condamne à sauver la famille et la société par la prise en main de l'éducation, la première avant celle de l'école, de vos enfants. Aux acteurs politiques, cette campagne se dessine comme un nouveau champ politique à explorer et à exploiter pour mobiliser vos bases partisans. Faute de grands débats à l'hé-

micycle sur les réalités existentielles vécues au quotidien, la démocratie en question s'affaïssit et affaïsse», a-t-il déclaré.

Afin d'atteindre les objectifs de cette campagne, le CSLC entend impliquer tous les citoyens, Congolais et étrangers vivant au Congo. «L'expression pluraliste n'est ni synonyme d'anarchie et de désordre, ni une prime au non-respect des lois et règlements en vigueur. Bien au contraire, elle est l'alliée attentive des prérogatives régaliennes de l'Etat», a-t-il expliqué.

Il a indiqué que cette campagne est très bénéfique pour la sécurité et le bien des populations face aux tentatives de déstabilisation du pays par le biais des réseaux sociaux.

A travers cette campagne, a-t-il dit, le CSLC va accomplir une de ses actions retenues pour cette année 2024 et qui trouve son fondement dans l'exercice de sa mission fondamentale qui est de veiller au bon exercice de la liberté de l'information et de la communication. Elle se déroulera dans tous les chefs-lieux des départements.

Le président du Conseil a révélé qu'au début de 2024, la République du Congo comptait 2,24 millions d'internautes, avec un taux de pénétration d'Internet de 36,2%. «Au total, 5,76 millions de connexions

mobiles cellulaires étaient actives au Congo. Ces chiffres équivalent à 93,3% de la population totale. Les chiffres de DataReportal montrent qu'il y a 1,02 million d'identités d'utilisateurs actifs sur les réseaux sociaux dans notre pays. Ces statistiques soulignent que les utilisateurs des médias sociaux en République du Congo ont augmenté de 296 mille utilisateurs (+40,9%) entre 2023 et début 2024. Le nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux au Congo au début de 2024 est donc en pôle exponentiel», a-t-il fait savoir.

Jean Eudes Nganga, journaliste, directeur du Groupe Congo média, un journal en ligne, pense que cette initiative vient à point nommé. «Moi, je m'en tiens surtout à la protection des jeunes, parce que le message s'adresse à eux qui sont exposés et qui ont du mal à faire un bon usage des réseaux sociaux. Ils pensent que c'est un cyberspace où la liberté est étendue, où elle n'est pas restreinte, alors que les injures ou les menaces proférées à l'endroit de quelqu'un peuvent être pénalisées. Je pense que cette campagne est bien venue. J'espère aussi que les médias que nous sommes allés-nous approprier cette initiative», a-t-il dit.

Philippe BANZ

HOPITAL CENTRAL DES ARMEES PIERRE MOBENGO

Réception officielle d'un lot de matériels médicaux

Offert par le Chef de l'Etat congolais, Chef suprême des armées, ce don d'équipements médicaux a été remis officiellement à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo de Brazzaville, le 30 avril. L'acte a été posé par le directeur central du service de santé du ministère de la Défense nationale, le médecin colonel major Alexis Mourou Moyoka. Ce lot de matériels est composé d'une ambulance médicalisée, d'une table chauffante de réanimation pédiatrique, d'un incubateur moderne, et d'un respirateur artificiel performant.



Alexis Mourou Moyoka remettant l'échantillon du don à Guy Abel Bongo

S'exprimant au nom du ministre de la Défense nationale, le médecin colonel major Mourou Moyoka a fait savoir que "ce don répondant aux normes scientifiques actualisées, va permettre d'améliorer le pronostic des patients à travers un transport sécurisé, une assistance respiratoire efficace en réanimation et une adaptation optimale à la vie extra-utérine des nouveaux-nés et des pré-

maturés". Ajoutant qu'"il revêt une importance capitale pour notre mission de soutien de santé aux Forces armées et d'offre de soins de santé à la population. Il renforce notre capacité à fournir des soins de santé de qualité, à sauver des vies et à rétablir la santé de ceux qui sont prêts à tout sacrifier pour défendre notre pays", a-t-il précisé. Il a exprimé sa gratitude au Chef de l'Etat pour son enga-

gement personnel en faveur de l'amélioration de la qualité de l'offre des soins dans cet hôpital. Puis, il a réaffirmé la volonté du ministère de la Défense de continuer à investir dans le développement des ressources humaines et dans la recherche médicale, afin de répondre aux défis sanitaires

complexes actuels. Le colonel major Guy Abel Bongo, directeur de l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, a rassuré que le personnel de cet hôpital va utiliser ces équipements médicaux à bon escient pour relever le niveau de leur plateau technique et améliorer les soins de santé des militaires et des populations. Situé au sommet de la pyramide des services de soins de santé du ministère de la Défense nationale, l'hôpital central des armées Pierre Mobengo contribue à l'amélioration de l'offre de soins aux militaires, à leurs familles et à la population.

Alain-Patrick MASSAMBA

PCT-NIARI

Le budget programme 2024 arrêté à 74 514 000 francs

Le conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT-Niari) a tenu le 28 avril dernier à Dolisie, les travaux de sa 3^e session ordinaire sous le thème: «Cadres, militants et sympathisants de la fédération PCT-NIARI, dans l'unité, la discipline et la cohésion, resserrons nos rangs afin de garantir des victoires aux futures échéances». Les travaux ont été présidés par Gabriel Ondongo, délégué national, membre du bureau politique, secrétaire permanent chargé de l'organisation et la mobilisation du PCT. En présence de Franci Ibouanga Boukedi, président fédéral.



Les membres du conseil fédéral

Quelque 176 participants ont pris part à cette rencontre. Gabriel Ondongo, a exhorté les conseillers du PCT-Niari à la vigilance et à l'observation de la discipline du parti. A l'issue de ces travaux, le rapport d'activités 2023 du secrétariat fédéral a été adopté avec amendements, ainsi que le rapport d'activités de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation. Tout comme le programme d'activité et le budget programme 2024 qui s'élève à la somme de 74 millions 514 mille frs.

Il a été procédé au complètement du secrétariat fédéral. Ainsi, André Mboungou Tsimba a été élu secrétaire fédéral à la communication et aux technologies de l'information, en remplacement de Maurice Nzengué, nouvellement nommé sous-préfet du district de Divenié. Clôturant les travaux, Gabriel Ondongo a exhorté les membres de la fédération PCT-Niari au dialogue et à la tolérance pour des stratégies de combats victorieux.

Equateur Denis NGUIMBI

SANTE

Visite du chantier du Laboratoire national de santé publique de Pointe-Noire

Après un entretien avec le préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Ousmane Diagana, accompagné du ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, a visité le chantier de construction du Laboratoire national de santé publique de Pointe-Noire. C'était le samedi 11 mai dernier. La présidente du Conseil municipal et maire de la ville Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle, faisait partie de la délégation.

Renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique Centrale, quatrième phase (REDISSE IV), Jean-Pierre Okandze Elenka, a estimé que les travaux sont très avancés en tout juste cinq mois de chantier. Et qu'à la fin du mois de mai, les ouvriers vont finir avec

Se rendre compte de l'état d'avancement des travaux était le but de cette visite. La délégation s'est dite satisfaite de ce qu'elle a vu de l'avancement très rapide et très prometteur pour la finition avant la fin de l'année de cette importante infrastructure.

«Nous sommes dans un chantier de construction d'un laboratoire de santé publique qui est financé par la Banque mondiale. Et il était bien que le vice-président vienne jeter un coup d'œil et regarder les avancées de ces travaux. C'est aussi l'occasion pour faire un plaidoyer pour les autres avancées de ce laboratoire. Les aspects d'équipement sont des aspects très importants et aussi les aspects de formation des personnels», a dit Gilbert Mokoki.

Le ministre a indiqué que son département et les partenaires travaillent d'arrache-pied afin que tout avance normalement. Il a dit qu'il est prévu que cette infrastructure soit livrée au ministère d'ici la fin de cette année.

Ce laboratoire jouera un grand rôle dans la ville de



Pendant la visite du chantier

Pointe-Noire, car c'est une expertise en matière d'analyse biologique médicale et en matière de santé publique pour la surveillance épidémiologique et le contrôle des eaux usées qui se met en place. C'est un laboratoire qui va apporter un grand plus pour le ministère de la Santé.

Au cours de cette visite, le coordonnateur du projet de

le gros œuvre du chantier. Il restera juste des finitions à terminer.

A noter que ce chantier, financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par le REDISS IV, est un outil régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique Centrale.

Madocie Déogratias MONGO

LA SEMAINE AFRICAINE, VOTRE JOURNAL

La foi ne connaît pas de limites



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB «CRS» République du Congo recrute un Manager - Malaria Mass Campaign pour son projet Fonds Mondial de lutte contre le paludisme au sein du bureau de Brazzaville.

Le titulaire du poste aura pour rôle de :

- Vous coordonnerez les activités de la campagne de masse de distribution des MILDA pour le Programme Pays (CP) en accord avec les principes et les normes de qualité de programme de Catholic Relief Services (CRS), les directives des bailleurs et les meilleures pratiques du domaine afin de faire progresser la fourniture d'un programme de haute qualité aux pauvres et aux vulnérables. Vos conseils, vos connaissances et votre soutien contribueront à déterminer le degré d'efficacité, d'efficience, d'adaptation et d'innovation de la programmation des activités de la campagne de masse de distribution des MILDA de CRS à travers le monde.
- Vous dirigerez la mise en œuvre des activités de la campagne de masse du Programme Fonds Mondial de lutte contre le paludisme et soutiendrez la gestion technique, opérationnelle et financière quotidienne de toutes les activités connexes. Vous soutiendrez également le déploiement et l'utilisation efficace de la technologie ICT4D dans la mise en œuvre des campagnes de masse tout en contribuant activement à la croissance globale et au développement stratégique des plateformes numériques.

Formation, expérience et capacités requises

- Master Diplôme de Master dans un domaine pertinent, tel que les Sciences so-

ciales, la Santé publique ou tout autre diplôme pertinent requis.

- Minimum de cinq ans d'expérience professionnelle pertinente avec des responsabilités progressives, idéalement au sein d'une ONG internationale, avec un minimum de deux ans d'expérience de terrain pertinente dans les campagnes de masse de distribution des MILDA.
- Connaissance des principes et concepts techniques des campagnes de masse. Connaissance générale d'autres disciplines connexes afin de garantir une approche intersectorielle adéquate.

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- ne pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste est disponible sur le site www.emploi.cg

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 29 mai 2024 à l'adresse email CG_HR@crs.org avec comme objet du message : «Manager - Malaria Mass Campaign» ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident

ARTISANAT

Confectionner une tenue nationale à partir du raphia

Dans le cadre de la valorisation et de la promotion du raphia, le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat par l'entreprise de l'Agence nationale de l'artisanat, a organisé du 6 au 12 mai 2024 la deuxième édition de la Semaine des métiers du raphia, sous le thème: «Labélisation du tissu raphia: opportunités d'emploi pour les jeunes». C'est la ministre Jacqueline Lydia Mikolo qui a ouvert ce salon, en présence des ministres Hugues Nguélondele de la Jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, et Jean-Luc Mouthou, de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation; d'Emilienne Raoul, présidente du Conseil économique, social et environnemental; de l'administrateur-maire de Mougali et de quelques diplomates.

Ce salon a pour objectif, non seulement de développer la filière raphia, mais également de labéliser ce tissu «made in Congo», et faire découvrir les opportunités d'emploi que peut générer cette filière pour les jeunes. Pendant sept jours, 55 techniciens, praticiens théoriciens domestiquant le palmier raphia, ont transporté les visiteurs dans l'univers merveilleux de cette fibre naturelle, de cette plante naturelle et écologique par des ateliers d'apprentissage et des tables-rondes. La mairesse de Mougali a rappelé que le Congo regorge de potentiels culturels de par sa nature, sa tradition, sa bonne qualité et ses essences grâce aux hommes, artisans de

«notre coutume bantou qui l'enrichissent, la valorisent au jour le jour». Pour la ministre, ce salon est un lieu d'opportunités et de carrière à saisir pour les jeunes congolais, en vue d'une insertion socio-professionnelle. «C'est un lieu de reconnaissance pour tous ceux qui travaillent et cultivent le raphia», a-t-elle dit. Elle a indiqué que le secteur en plein essor du raphia représente une opportunité économique exceptionnelle qui ne saurait laisser indifférents les décideurs, les artisans et tous autres opérateurs économiques. «Le raphia est notre héritage royal qui témoigne de la grandeur du peuple qui l'a depuis toujours marqué de son sceau. Le raphia est ce message intemporel qui,



Coupure symbolique du ruban



Vue partielle de l'exposition

par la force de la symbolique, nous raconte la gloire passée du Kongo dia Ntotila, de nos royaumes. Le raphia est l'emblème de l'identité culturelle des peuples du Bassin du Congo», a expliqué Jacqueline Lydia Mikolo qui s'est donnée l'ambition de faire du raphia une tenue nationale. La ministre a fait savoir que plusieurs pistes sont en cours

d'exploration afin de professionnaliser toute la chaîne de valeur de cette matière première, génératrice de revenus. Ainsi, «notre ambition est que la labélisation du tissu raphia congolais débouche vers un référencement pérenne afin qu'il trouve sa place de choix au niveau mondial», a-t-elle affirmé.

Cyr Armel YABBAT-NGO.

SANTE

Renforcement des capacités opérationnelles du centre de santé intégré de Ngoko

Le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, a procédé, le 3 mai 2024, au déploiement d'un personnel qualifié et à la remise de médicaments et équipements au centre de santé intégré de Ngoko, dans la Cuvette.

Le déploiement des agents de santé et la remise de ces équipements médicaux annoncent un nouveau départ pour le centre de santé intégré de Ngoko. Il s'agit, pour le personnel, d'un médecin formé à Cuba, d'une infirmière, d'un technicien supérieur de laboratoire et d'une sage-femme. Le ministre Gilbert Mokoki a également doté le centre d'un lot de médicaments et des équipements médicaux composés de lits d'hospitalisation, une table d'accouchement, des pèse-bébés et bien d'autres. «La population de Ngoko m'a chargé de vous dire que le

centre de santé intégré est démuné de tout», a déclaré le sous-préfet de Ngoko. Avec le déploiement du personnel qualifié et le don de ces équipements, François Imbiéla espère que le district sortira de sa pauvreté. «Quand un peuple est malade, il ne peut pas contribuer au développement du pays», a-t-il affirmé. Il a sollicité l'implication du ministre pour qu'un poste de santé soit ouvert au village Oyendzé, qui abrite une zone agricole protégée. Le directeur départemental des soins et services de santé de la Cuvette, M. Okemba, s'est réjoui de l'affectation d'un médecin et d'un technicien de



Remise symbolique de don

laboratoire. En outre, il a émis le souhait de mettre à la disposition de ce centre un automate d'hématologie à cause des cas d'anémie chez les enfants de moins de cinq ans qui posent des problèmes à Ngoko. A signaler que le centre de santé intégré de Ngoko est situé dans une zone de faible

couverture sanitaire, à mi-parcours sur l'axe routier qui relie Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, et Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette Ouest. Il compte neuf bénévoles, sept puéricultrices, un chauffeur et un tâcheron.

KAUD

COUP D'OEL EN BIAIS

Des affrontements armés à Kinshasa provoquent des dégâts à Brazzaville

Le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, s'est réveillé dimanche 19 mai 2024 à 5h du matin sous les détonations d'obus qui ont fait très peur et rappelé subitement un passé récent. Des obus ont explosé dans deux quartiers de cet arrondissement. Les éclats d'obus ont éventré des habitations situées respectivement rue Moll, rue Archambault, rue Alexandrie, rue Antonetti et rue Béranger, dans le périmètre du temple de l'Eglise évangélique et des logements modernes entre l'avenue des Trois francs et la Corniche. Dieu merci, aucune perte humaine n'a été enregistrée. Mais on signale notamment un blessé transporté à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo. Les habitants de Bacongo ont fini par savoir ce qui se passait, à travers RFI (Radio France internationale) et les réseaux sociaux. Ces obus étaient partis de Kinshasa, la ville voisine de l'autre côté du fleuve Congo attaquée par des assaillants lourdement armés. Ces derniers ont ciblé la résidence de Vital Kamerhé, l'un des proches alliés du président Tshisekedi. Le palais de la Nation a été aussi leur cible. Mais l'armée gouvernementale les a stoppés et pourchassés. Depuis, ce que l'on appelle, à Kinshasa, «tentative de déstabilisation des institutions de la République» ou «coup d'Etat étouffé» est diversement commentée. Toute la journée de ce dimanche-là, à Bac City (Bacongo), les gens ont suivi avec beaucoup d'attention ce qui s'y passait.

Les réseaux sociaux ont-ils fait trembler les autorités ?

La semaine passée, on a constaté une présence inhabituelle des policiers à plusieurs endroits stratégiques de la capitale congolaise. D'aucuns affirment que cette présence a été dictée par les appels à marcher dans la rue contre la mauvaise gouvernance à travers les réseaux sociaux. Ils auraient été pris au sérieux par les pouvoirs publics. Il y a un malaise social entraîné par les difficultés économiques que traverse le pays. Le manque d'eau et d'électricité, les retards de salaires dans la Fonction publique, les retards de pensions, le ras-le-bol de certains agents de la Fonction publique revendiquant la régularisation de leur situation administrative, etc.; tout cela n'incite pas à l'optimisme.

ECAir, « ton problème, c'est ta gestion ! »

Tombée en faillite en 2016, cinq ans seulement après sa création en 2011, la compagnie aérienne nationale ECAir a repris les airs le 16 mai dernier après plusieurs ajournements de vols depuis 2023. Le vol décisif marquant la reprise des activités du transporteur a embarqué plus de 100 passagers à destination de Pointe-Noire. La compagnie va desservir trois destinations domestiques seulement: Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo. La relance d'ECAir occupe une place notable dans l'opinion. Nombreux pensent que «le plus grand problème d'ECAir, c'est sa gestion. Une gestion financière préoccupante, douteuse, conduite par des responsables assurés de l'impunité». De nombreux Congolais pensent que rien ne va changer si l'entreprise reconduit la même équipe pléthorique: «On ne communique pas sur l'équipe dirigeante. Cela cache ce que tout le monde craint: la reconduction aux commandes de l'entreprise de ceux qui l'ont coulée par leur incompétence».

Les maraichers en détresse à Madibou

Les maraichers de Mayanga, un quartier de Madibou (8^e arrondissement de Brazzaville) assistent impuissants à la perte de leurs cultures. A cause des canicules et de la rareté des pluies, conséquences du dérèglement climatique, les plantes ont entamé un cycle d'assèchement. Beaucoup de cultures ayant besoin de beaucoup d'eau pour pousser, ont vu leur évolution freinée dans les champs. Les feuilles qui étaient déjà larges, s'assèchent, se rétrécissent et jaunissent. La situation est préoccupante et aura un impact sur la récolte à venir.

Où en est-on à propos de la révision du contrat avec Averde ?

C'est la question qui se pose dans la rue. L'insalubrité à Brazzaville comme à Pointe-Noire prend chaque jour qui passe des proportions inquiétantes. Des poubelles s'entassent dans les rues et avenues. Les bacs à ordures sont dans un état pitoyable et dégorgeant leurs contenus nauséabonds. Des inciviques en profitent et transforment rues, caniveaux et trottoirs en dépotoirs qu'ils remplissent d'immondices. Aucune autorité ne semble se préoccuper de cette situation désagréable. La société Averde qui en a le monopole est débordée. Son essoufflement ne fait plus l'ombre d'un doute. Elle souffrirait d'un manque de personnel et d'engins. Averde a failli. Tout commande à la révision du contrat avec cette entreprise libanaise qui a expiré depuis le 12 avril 2023 pour ce qui concerne Brazzaville. Mais on ne voit toujours rien des orientations données l'année passée par le Premier ministre au ministre de l'Intérieur en vue de procéder à la révision du contrat avec cette société. On annonce des décisions ou des mesures, mais qu'on n'applique pas. Dans quel pays sommes-nous ?

MICROFINANCE

« J'apporte mon expérience de management à la Caisse féminine d'épargne et de crédit mutuel »

Colonel des Forces armées congolaises à la retraite, Dieudonné Valentin Boubag est le président du conseil d'administration de la Caisse féminine d'épargne et de crédit mutuel (CFCM), un établissement de microfinance de première catégorie. Il s'exprime dans nos colonnes sur la situation actuelle de cette caisse et sur ses ambitions à ce poste.

***Dans quelles circonstances avez-vous été élu président du conseil d'administration de la Caisse féminine d'épargne et de crédit mutuel ?**

**J'ai été élu à ce poste en décembre 2020, à la suite du décès de Jean Robert Massamba-Débat qui en était le président en exercice. En ma qualité de sociétaire, tout en estimant l'ampleur de ma mission, j'entends apporter ma pierre à cet édifice et surtout mon expérience en management.

En effet, la Caisse féminine d'épargne et de crédit mutuel est ma deuxième expérience en termes de management des structures financières. J'ai d'abord servi une année au sein de Sikar-Finance, qui est le premier super agent de Money-Gram au Congo-Brazzaville. Ce qui prouve que le secteur de la microfinance me tient à cœur.

***Quelle était la situation de la caisse à votre prise de fonction ?**

**M'exprimer sur cette question est complexe du fait que j'ai accédé à cette fonction en pleine crise sanitaire due au Covid-19. Cette pandémie a déstructuré l'économie mondiale avec des conséquences désastreuses qui n'ont pas épargné notre pays. Ma mission est de manager une équipe dirigeante avec



Valentin Boubag

laquelle nous devons relever le défi de surmonter ces répercussions négatives pour mieux servir nos sociétaires.

***Pouvez-vous nous indiquer l'état actuel de la caisse sans oublier vos rapports avec la Commission bancaire d'Afrique centrale ?**

**A ma prise de fonction, j'ai lancé le processus d'analyse de l'existant à travers un audit organisationnel, comptable et financier qui nous a pris près de deux ans. Pour l'année 2023, la CFCM vient d'engager un processus de réorganisation de ses instances dirigeantes et sa transformation numérique avec la mise en œuvre d'un système d'information performant. Le prochain challenge de la caisse est celui d'être en conformité avec les règles établies par la COBAC. Nous nous y attelons de toutes nos forces.

***Au regard de la situation de la caisse, quelles sont vos ambitions pour cet établissement de microfinance ?**

**Depuis la création de la caisse en juin 1991, lutter contre la pauvreté et favoriser l'autonomisation socioéconomique des sociétaires à travers la collecte de l'épargne et l'octroi des crédits font partie des missions fondamentales de la CFCM. La réalisation de ces missions constitue en premier mon ambition et celle de l'équipe dirigeante. Pour notre montée en puissance, au regard de la situation actuelle, la caisse se focalise sur des objectifs tels que, entre autres, le renforcement des capacités humaines de l'équipe en place, l'application du nouveau manuel des procédures administratives, comptables et financières, et la réussite de l'intégration du système d'information automatisé. Pour revenir à nos fondamentaux, nous devons couvrir les zones rurales où les femmes sont plus en difficulté d'inclusion financière en les aidant à développer des activités génératrices de revenus, sans oublier la promotion de nos nouveaux produits.

***Comment s'est effectuée la mutation de l'officier supérieur que vous avez été au président du conseil d'administration que vous êtes actuellement ?**

**Après quarante ans de services effectifs au sein des Forces armées congolaises, j'ai été admis à faire valoir mes droits à la retraite. L'officier étant un citoyen comme tout autre, il est amené à effectuer la mutation qui lui permet de toujours servir la société congolaise. C'est pour cette raison que j'ai accepté la mission que j'effectue avec ardeur.

Propos recueillis par Fabé Rémy HYMBOUD

MADINGOU

Infrastructures routières en bonnes perspectives

La route d'accès au site d'Aubeville qui va abriter le futur centre d'insertion et de réinsertion des jeunes en conflit avec la loi, avait besoin d'être réhabilitée. C'est chose en voie d'être faite avec le lancement des travaux par le ministre en charge de la Jeunesse, Hugues Nguélonolé, qui avait exprimé cette volonté il y a quelques semaines, devant les autorités locales.



Cet état piteux de la route ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir

Les habitants des contrées déservies ont vivement salué les autorités pour les travaux qu'elles ont lancés et qui viennent à point nommé pour une vie socio-économique digne.

G.-S.M.

Entre une saison des pluies particulièrement bien arrosée cette année et une fréquentation en hausse, la route Madingou-Boko Songho-Carrefour Kengué-Mfouati s'était grandement dégradée devenant un véritable parcours du combattant. Les travaux de sa réhabilitation sont confiés à la société SOREMI. Ses responsables ont rassuré l'Etat quant au respect du cahier des charges et pris l'engagement de réaliser l'ouvrage attendu selon les règles de l'art. Les travaux consistent en un dégagement des emprises, le traitement des bourbiers, l'aménagement de la plateforme, le rechargement des rondes et pentes abîmées, en l'entretien des ouvrages existants, au couronnement à la latérite de certaines sections. Le coût global est estimé à 242.211.156 francs CFA. La durée prévisionnelle est de 5 mois sur le tronçon Madingou-Boko Songho et 4 mois sur le carrefour Kengué-Mfouati.

Une fois cette voie d'intérêt économique réhabilitée, elle facilitera non seulement l'accès au site d'Aubeville, mais soulagera aussi les populations des difficultés qu'elles éprouvaient pour évacuer leurs produits agricoles. Le maire de Madingou, quant à lui, a souligné que cette route « améliorera considérablement l'accessibilité du tronçon, réduira sensiblement le temps de déplacement et contribuera fortement au développement de l'économie locale ».

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Programme relatif aux obsèques de Monsieur Michel MIAMBANZILA
 * Inspecteur Principal des Impôts agréé CEMAC à la Retraite ;
 * Ancien Contrôleur d'Etat à la CNSS et à l'ATC ;
 * Ancien Secrétaire Permanent de la Conférence des Contrôleurs d'Etat ;
 * Ancien Inspecteur Général d'Etat ;
 * Ancien Directeur Général du Contrôle des Finances publiques, près le



Ministère à la Présidence, chargé du Cabinet du Chef de l'Etat et du Contrôle d'Etat ;
 * Ancien catéchiste à Saint Joseph de Linzolo et à Saint Jean Apôtre de Ngoyo
 * Doyen de la chorale Pain de vie de Saint Jean Apôtre de Ngoyo.
 Décédé le 12 Mai 2024 au CHU de Brazzaville.

Mercredi 22 Mai 2024 :

* Dernière veillée à sa résidence privée à Pointe-Noire, sise sur la Route de la Frontière à Ngoyo, arrêt Baobab, non loin du PSP.

Vendredi 24 Mai 2024 :

* Dernière veillée au domicile familial de Brazzaville, sis 789 bis rue Mbemba Pierre, Quartier Centre Sportif, derrière la Morgue et l'Hôpital de Makélékélé.

Samedi 25 Mai 2024 :

9h00 : Levée de corps à la Morgue Municipale - CHU de Brazzaville
 10h00 : Recueillement au domicile familiale
 Hommage des cadres, agents et retraités des régies financières, des parents, amis et connaissances
 11h30 : Départ pour la Paroisse Saint Kisito de Makélékélé
 12h00 : Messe de requiem, suivi de l'oraison funèbre et du des dépôts des gerbes
 14h00 : Départ pour le Cimetière privé « Les élus du ciel » à Mabaya sur la RN1
 16h00 : Retour au domicile familial, Mot de remerciements de la famille
 17h00 : Fin de la cérémonie.
 Cher Frère, Père, Grand-père, Arrière-grand-père et Oncle, Serviteur zélé de l'Eglise et de la République,
 Tes œuvres resteront à jamais gravées dans nos cœurs.

Que la lumière du ciel brille sans déclin !



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)



REPUBLIQUE DU CONGO
 Projet d'Appui au Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale

AMI N°001 /PAMPSIR-UCP 2024

Secteur : Gouvernance

Référence de l'accord de financement: DON N° 5500155013801

N° d'identification du Projet : P-CG-KF0-009

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un Don sur les Ressources du Fonds d'Assistance Technique en faveur des Pays à Revenu Intermédiaire (FAT-PRI) du Groupe de la Banque Africaine de Développement pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Ministère de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le recrutement d'un cabinet consultants chargé d'apporter une assistance technique pour l'appui à la cellule de suivi des projets.

2. Les services prévus au titre de cette assistance technique comprennent entre autres :

(i) Évaluation des besoins : Le consultant peut débiter par une évaluation approfondie des besoins de la CSIPP. Cela peut inclure des entretiens avec le personnel, l'examen des processus existants et l'identification des lacunes éventuelles ; (ii) Développement de capacités : Fournir une assistance technique pour renforcer les compétences et les capacités de la CSIPP. Cela peut inclure des sessions de formation et des ateliers pratiques sur la conduite du changement, la conception des systèmes de suivi du financement utilisés par les partenaires aux développements (BAD, Banque mondiale, UE ...), y compris le développement d'indicateurs pertinents, la création de tableaux de bord et l'établissement de procédures pour

la collecte et l'analyse de données; (iii) Assistance à la mise en œuvre d'outils et de technologies numériques : Soutenir l'équipe dans la production automatisée des rapports périodiques ou spécifiques destinés aux parties prenantes internes ou externes, l'administration d'un outil collaboratif d'échanges avec les partenaires, le développement d'une plateforme de suivi en temps réel qui met en évidence les progrès réalisés et les éventuels points de blocage, etc; (iv) Assistance à la documentation : Soutenir l'équipe dans la rédaction de la documentation adéquate des processus, des procédures, des résultats du suivi et dans l'archivage numérique des ressources documentaires. Ceci est crucial pour assurer la traçabilité et la transparence des informations; (v) Analyse des données : Fournir une expertise analytique pour interpréter les données recueillies, identifier les tendances, les points forts et les faiblesses, et formuler des recommandations basées sur ces analyses; (vi) Formation continue: Assurer un suivi continu en fournissant un soutien après la mise en œuvre initiale, et ajuster les processus en fonction des retours d'expérience.

A cet effet, l'assistant technique sera mis à disposition de la CSIPP au Cabinet du MPSIR pour une durée de 09 mois. Le lieu d'affectation est la Ville de Brazzaville.

3. L'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale ci-après dénommée « UCP en sigle », invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expé-

ence démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les Opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale, TU+1) du lundi au vendredi.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 30 mai à 12 h 00', (heure locale, TU+1) et portées expressément la mention suivante : « AVIS À MANIFESTATION N°001/PAMPSIR/UCP-2024 recrutement d'un cabinet consultants chargé d'apporter une assistance technique pour l'appui à la cellule de suivi des projets. », à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PAMPSIR
 A l'attention de monsieur le Coordonnateur du PACIGOF;

3ème étage Immeuble Cheikna TAMBADOU
 Croisement Boulevard Denis SASSOU NGUESSO/
 Avenue de la base aérienne Batignolles
 Brazzaville République du Congo.
 Téléphones: + 242 06 663 69 69 E-mail: pacigofcongo@gmail.com / lomoueljeanbedel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur
 Jean-Bedel Tity LOMOUEL

RD CONGO

Tentative de coup d'Etat déjouée à Kinshasa

L'armée de la République Démocratique du Congo a annoncé dimanche 19 mai dernier avoir déjoué à Kinshasa une tentative de coup d'Etat ayant impliqué des Congolais mais aussi plusieurs Américains et un Britannique. Un incident qui soulève beaucoup de questions sur fond de tensions politiques et de conflit dans l'Est. Des assaillants ont été arrêtés.



Le commando qui a tenté de renverser Félix Tshisekedi

Des tirs d'armes automatiques avaient été entendus aux abords du palais de la Nation, qui abrite les bureaux du président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, après l'attaque par des hommes armés du domicile d'un ministre situé à proximité, dans la commune de la Gombe, au bord du fleuve Congo.

D'après le général Sylvain Ekenge, porte-parole des Forces armées de la RD Congo (FARDC), «une tentative de coup d'Etat a été étouffée dans l'œuf par les forces de défense et de sécurité. Une quarantaine d'assaillants ont

été arrêtés tandis que quatre autres, dont leur chef, Christian Malanga, un Congolais naturalisé Américain, ont été neutralisés définitivement par les forces de sécurité».

Le général Ekenge explique que les assaillants dont le fils de Christian Malanga, un ancien militaire «avaient l'intention de s'attaquer dans un premier temps aux domiciles de la nouvelle Première ministre, Judith Suminwa, et du ministre de la Défense, Jean-Pierre Bemba. Mais, ils n'ont pas pu identifier le domicile de la première et n'ont

pas trouvé le deuxième chez lui. Ils se sont alors attaqués à la résidence de Vital Kamerhe, le ministre de l'Economie, qui était chez lui avec sa famille. Lui et ses proches n'ont pas été touchés, mais deux policiers qui assuraient leur protection ont été tués». Les hommes armés se sont ensuite rendus au palais de la Nation. Des hommes en treillis se sont dans le bâtiment où ne se trouvait pas le président Félix Tshisekedi, brandissant le drapeau du Zaïre et des slogans favorables à l'ancien président Mobutu Sese Seko

renversé en 1997. Durant ces événements, un obus est tombé malencontreusement dans un quartier de Brazzaville, faisant des blessés légers selon le gouvernement de la République du Congo.

«Une enquête sérieuse et profonde est nécessaire pour faire toute la lumière sur ce grave incident», a demandé le mouvement citoyen Lutte pour le changement (LUCHA), s'interrogeant notamment sur l'apparente facilité avec laquelle des hommes lourdement armés avaient pu entrer dans le palais de la Nation. Le gouvernement qui a condamné cette tentative de déstabilisation des institutions du pays assure que «les mesures ont été prises pour renforcer la sécurité des institutions, des officiels et celle de la ville de Kinshasa».

Cette tentative de coup d'Etat intervient alors que la RD Congo est confrontée à une grave crise sécuritaire à l'Est, avec une rébellion (le M23), qui occupe de vastes pans de la province du Nord-Kivu.

Alain-Patrick MASSAMBA

IRAN

Grande mobilisation pour les funérailles du président Raïssi

Mardi 21 mai 2024, l'Iran a entamé cinq jours de deuil du président Ebrahim Raïssi décédé à 63 ans, avec une série de cérémonies dans différentes villes du pays. Le lendemain à Téhéran, les fidèles ont accompagné les dépouilles du chef de l'Etat disparu, ainsi que de son ministre des Affaires étrangères et d'autres personnes ayant trouvé la mort dans le crash d'hélicoptère.



Le Président Ebrahim Raïssi n'est plus



Les funérailles du chef de l'Etat iranien a drainé des foules

Il y a eu d'abord des cérémonies à Tabriz, ville située non loin du lieu du crash et où les corps ont été emmenés. Des milliers de personnes s'étaient rassemblées dans le centre du chef-lieu de la province de l'Azerbaïdjan oriental, portant des portraits du défunt président et des sept autres victimes du crash.

La journée du mercredi a été le moment fort des cérémonies. Les dépouilles du président Raïssi, de son ministre des Affaires étrangères et d'autres personnes victimes de l'accident de l'hélicoptère ont été par la suite conduites à Qom puis Téhéran. Le guide suprême devait prononcer la prière funéraire. Il y avait une mobilisation importante des fidèles à Téhéran avec la présence d'invités étrangers lors des obsèques qui ont parcouru plusieurs kilomètres. La dépouille d'Ebrahim Raïssi a été ensuite acheminée dans le Nord-est du pays. Il a été enterré à Machhad au mausolée de l'imam Reza, le huitième successeur du prophète Mahomet selon les musulmans chiites majoritaires en Iran.

Le processus électoral pour l'élection du successeur d'Ebrahim Raïssi va commencer. Les dépôts de candidatures auront lieu entre le 30 mai et le 3 juin. La liste des candidats retenus sera publiée vers le 11 juin et l'élection aura lieu le 28 juin 2024. Le scrutin permettra de connaître le nom du successeur du président défunt. C'est aussi le signe de la volonté du pouvoir de montrer que malgré la mort du président Raïssi, il n'y a pas de crise politique ou institutionnelle en Iran.

Alain P. MASSAMBA

CAMEROUN

La fête de l'Unité rehaussée par une parade militaire et civile

Le Cameroun a célébré sa fête nationale, la fête de l'Unité, le 20 mai dernier. L'événement a été symbolisé par plusieurs activités avec en prime le défilé militaire et civil sur le boulevard du 20 Mai à Yaoundé, en présence du président Paul Biya, et de son épouse Chantal. A l'étranger, les Camerounais de la diaspora ont eux aussi commémoré cette date historique à travers une série d'activités ayant pour toile de fond l'unité nationale. Cas du Congo, où l'ambassadeur Louis-Marie Magloire Nkoum-Me-Ntseny a patronné un certain nombre d'initiatives.



Comme chaque année, Paul Biya a sacrifié au rituel républicain en présidant le défilé militaire et civil en la fête du 20 Mai



Etienne Ebode, président de Nkul'beti et les membres de son association étaient parmi les occupants des stands

La fête de l'Unité (National Day) cette année a été une fois encore, l'occasion de renforcer l'unité des filles et fils du Cameroun, pays bilingue, qui a été secoué ces dernières années par des tensions dans les régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest. Lors de la grande parade du lundi 20 mai patronné par le président Paul Biya, militaires et civils ont mis en exergue leur génie, en battant le pavé sur le légendaire boulevard du 20 Mai.

Le public a eu droit aux différentes séquences de la parade, notamment l'accueil du président Paul Biya, la

revue des troupes par lui en tant que chef suprême des armées et son départ du boulevard, après avoir apprécié le défilé qui s'est déroulé en deux temps. Militaires et civils ont rivalisé d'ardeur et retenu l'attention de la foule. Pendant cette parade, les forces de défense et de sécurité dans leurs diverses composantes,

ont impressionné le public. Après le Carrousel de la police sous l'appel à l'unité, on pouvait noter le passage de l'armée de terre, la marine nationale, la gendarmerie nationale, l'armée de l'air, les sapeurs-pompiers et les anciens combattants. Le public a particulièrement apprécié la vigueur des pas, les en-

gins blindés, les chevaux de la Garde présidentielle et le show aérien orchestré par l'armée de l'air. Autre passage significatif: le pas magistral des 108 soldats de la Guinée équatoriale invités pour cette 52^e édition de la Fête nationale.

Le défilé civil aux couleurs des chants patriotiques et messages d'appel à la paix et au vivre-ensemble, a vu se succéder plusieurs entités: les écoles primaires, les établissements secondaires, les grandes écoles et centres de formation professionnelle. Puis, les partis politiques: l'Union démocratique du Cameroun, le Mouvement pour la défense de la République, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès et le Rassemblement démocratique du peuple camerounais, parti au pouvoir. Dans les représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger, il y a notamment, la communauté camerounaise au Congo, qui a organisé entre autres: une foire culturelle du lundi 20 au mardi 21 mai à l'esplanade de l'ambassade à Brazzaville, devenue une tradition. On y déguste les mets du terroir et on y admire le génie camerounais dans le vestimentaire. Le tout patronné par l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun au Congo, Louis-Marie Magloire Nkoum-Me-Ntseny.

Aristide Ghislain
NGOUMA

**INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES**

**Mettre en place un plan d'action
de toutes les recommandations
contenues dans tous les rapports**

La Coalition congolaise «Publiez ce que vous Payez» (PCQVP-Congo) a organisé un débat sur le rapport de 2021 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives en République du Congo (ITIE). Ce rapport a été présenté et discuté officiellement le 18 mai 2024 à Brazzaville, avec une assistance composée des journalistes et des représentants de la société civile. Le débat a été placé sous la conduite de Christian Mounzé, coordonnateur de la Coalition congolaise PCQVP, avec Jean Aimé Brice Makosso, coordonnateur adjoint de cette Coalition, et Mme Ramma Samanou, assistante à la recherche au sein de la Commission justice et paix du diocèse de Pointe-Noire. Le rapport démontre la reconduction d'un certain nombre de recommandations des précédents rapports. C'est ainsi qu'une recommandation principale a été adressée à l'Etat, de mettre en place un plan d'action de mise en œuvre de toutes les recommandations depuis que le Congo a commencé à publier ces rapports.



Brice Makosso, Christian Mounzé et Mme Ramma Samanou

Le rapport a fait une série de constats et de recommandations. L'une des recommandations retenues est que le Congo doit clarifier les critères techniques et financiers pour l'évaluation dans les domaines liés à l'octroi des licences, l'octroi de transfert des licences et des permis en matière des hydrocarbures. Il faut aussi rendre exhaustives les données contenues dans les permis miniers et mettre en évidence la contribution et la participation de l'Etat dans ces permis. Le rapport démontre également que le Gouvernement n'a pas fait beaucoup d'efforts pour garantir que le cadastre pétrolier, minier et forestier soit actualisé. Le cadastre dans ce domaine est une sorte de carte qui permet d'avoir à disposition l'ensemble des informations liées à l'activité en lien avec les projets pétroliers, miniers et gaziers.



Les organisateurs et les participants à la fin du débat

Christian Mounzé a expliqué que «le cadastre voudrait que lorsqu'on y accède, on ait toutes les données de référence concernant les contrats, les permis, les potentialités existant dans le pays et les opportunités de financement. Ce cadastre est une carte qui permet une bonne orientation, surtout aux investisseurs. Nous sommes déjà en 2024, mais le rapport 2021 a été adopté le 30 décembre 2023. Le rapport 2022 n'est pas encore disponible. Cela laisse voir qu'il y a eu beaucoup de lenteur dans la consolidation du rapport 2021. Cela va se répercuter également sur le rapport 2022. En principe, à priori au 30 décembre 2024, on devrait avoir et publier le rapport 2023».

Le document souligne aussi beaucoup de défis pour garantir que les entreprises mettent à la disposition leurs données. Le Gouvernement doit tout mettre en œuvre pour que toutes les parties prenantes témoignent de leur engagement pour que les données permettent de consolider les rapports ITIE, afin qu'ils soient diffusés dans les délais. Un défi à surmonter, il faut renforcer la transparence dans les accords commerciaux que le Gouvernement signe avec les entreprises et certains Etats comme la Chine, pour que les citoyens soient capables de pouvoir comprendre le contenu de ces accords, afin de leur permettre de faire le suivi et l'évaluation de leur mise en œuvre. Les conférenciers ont précisé que ces accords doivent être publics pour éviter les soupçons. L'ITIE du Congo doit se conformer aux exigences de la norme ITIE internationale 2023.

Philippe BANZ

TELECOMMUNICATIONS

**Le Gouvernement salue les efforts
pour l'atteinte des ODD**

La communauté internationale a célébré, le 17 mai 2024, la 159^e Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information sous le thème: «L'innovation numérique au service du développement durable». Cette célébration marque à la fois un repère mémoriel et un engagement à relever les défis les plus cruciaux imposés de nos jours par des crises environnementales, les changements climatiques, la perte de la biodiversité et la surconsommation des ressources naturelles.

Dans sa déclaration du 16 mai 2024, Leon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, a souligné que la première convention télégraphique et la fondation de l'Union internationale des Télécommunications (UIT) eurent lieu le 17 mai 1865. Aujourd'hui, l'UIT est devenue la principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication.

«Il est compris par tous que grâce au numérique, 70% des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies à l'horizon 2030 peuvent être réalisés en matière de lutte contre le changement climatique, la faim et la pauvreté. Face à ces défis, l'innovation est entravée encore de manière flagrante par des lacunes numériques dans de nombreuses régions du monde, au nombre desquelles, le manque de politiques, d'investissement et de compétences numériques,

comme frein à l'adaptabilité de l'évolution rapide du paysage numérique», a-t-il indiqué.

En mettant l'accent sur l'innovation numérique au service du développement durable, les Etats membres doivent non seulement faire face aux défis environnementaux imminents, mais aussi construire une société plus résiliente et plus juste, a ajouté le ministre.

L'innovation numérique qui dispose d'un arsenal technologique sans précédent se trouve à l'intersection de la technologie moderne et des efforts pour créer un avenir plus viable et équitable. Cette synergie est de plus en plus nécessaire pour répondre aux défis environnementaux, sociaux et économiques mondiaux. «Les systèmes de surveillance environnementale avancés permettent de suivre l'évolution de la biodiversité, de surveiller les niveaux de pollution et de prédire les catastrophes naturelles avec une précision et rapidité accrues. C'est pourquoi, il est envisagé



Leon Juste Ibombo

la création des villes intelligentes où l'intégration de l'internet des objets dans les infrastructures urbaines transforme notre façon de vivre, de travailler avec notre environnement», a dit le ministre.

Léon Juste Ibombo a souligné que les technologies de blockchain offrent de nouvelles manières de garantir la traçabilité et la transparence, essentielles pour les chaînes d'approvisionnement durables et éthiques. C'est l'occasion pour le Gouvernement de saluer les efforts fournis par l'Union internationale des télécommunications (UIT) vers l'atteinte des ODD. Afin d'assurer une économie forte, résiliente du pays, le Gouvernement congolais a mis en œuvre le PND 2022-2026 pour lequel le Projet d'accélération

de la transformation numérique (PATN) et le Centre africain de recherche en intelligence artificielle (CARIA) investi dans la formation, l'innovation, la recherche et développement, se prévalent de construire une société des technologies numériques en considération bien évidemment des exigences environnementales actuelles.

«En tant que catalyseur de solutions environnementales et potentiellement transformationnelles dans la réalisation d'un développement durable, l'Intelligence artificielle (IA) permet de traiter et d'analyser des volumes de données environnementales que nous n'aurions jamais imaginés auparavant», a poursuivi le ministre.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

CONFLITS D'INTERETS

Fin de la première phase de l'opération

Plusieurs personnalités sont allées faire leur déclaration sur leurs conflits d'intérêts éventuels devant Emmanuel Ollita Ondongo, président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC). Le 15 mai 2024, le tour est revenu à Joël Abel Owassa-Yaucka, premier questeur de l'Assemblée nationale; Jacques Essissongo, préfet inspecteur général de l'administration du territoire au ministère de l'Intérieur, ainsi que les forces de commandements de la gendarmerie et de la police: les généraux Gervais Akouangué, commandant de la gendarmerie; André fils Obami Itou, commandant en second des forces de la police nationale, Albert Ngoto, commandant de la sécurité civile, le colonel Michel Innocent Peya, directeur général des finances et de l'équipement de la police et de la gendarmerie nationale, etc.

Lancé le 16 avril à Brazzaville, le passage de la première phase de cette déclaration a pris fin le 17 mai 2024. Chaque autorité, dans un élan citoyen et responsable, s'est conformée à cette déclaration.

«Conformément au décret n°20-22-466 du 3 août 2022, fixant les modalités de prévention et de gestion des conflits d'intérêts, je suis venu en tant que premier questeur de l'Assemblée nationale accomplir mon devoir. Ce décret a demandé que tous ceux qui sont en fonction viennent déclarer son conflit d'intérêt. C'est ce que j'ai fait», a déclaré Joël Abel Owassa-Yaucka.

Pour sa part, Honoré Nsayi a précisé: «C'est un devoir républicain de pouvoir faire la déclaration de ce qui ne

vous met pas en conflit dans l'exercice de vos fonctions. Nous ne faisons que répondre au devoir



Le colonel Michel Innocent Peya

républicain de dire en toute honnêteté ce que nous sommes et ce que nous entretenons par dévers nos fonctions; nous devons faire de telle sorte que la ponctualité morale et physique que nous avons vis-à-vis de l'Etat ne soit pas



Le général André fils Obami Itou

perturbée par des actions concurrentielles à celles



Jacques Essissongo

de l'Etat». «C'est un devoir parce qu'au point de vue de la Constitution et des textes en vigueur, lorsque, effectivement vous occupez une fonction de taille, vous êtes appelés à dire si la fonction que vous occupez peut



Le général Albert Ngoto

avoir des interférences sur certaines activités que vous pourriez ou non mener. Et c'est pour cela, nous sommes là pour dire si chacun de nous se trouve ou non dans cette situation. Et c'est ce qu'on appelle des conflits d'intérêts. Si par exemple vous menez une activité privée qui, du fait de votre fonction, peut avoir des interférences qui pourraient à ce moment-là vous amener à privilégier cette activité privée ou du fait de votre fonction, vous vous trouvez en position de conflit d'intérêt. C'est ça aujourd'hui qui nous a amené ici à déclarer sur l'honneur qu'on n'est pas dans cette situation de conflit», a souligné Jacques Essissongo.

A.NK-K.

ANNONCES



Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
Siège social : 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P. : 3144 Tél. : (+221) 33 849 66 00
Représentation au CONGO - B.P. : 218 Tél. : (+242) 05 377 95 58 - Brazzaville

REPRESENTATION DE L'AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIEENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR EN REPUBLIQUE DU CONGO

Date: 16 Mai 2024

AON N°2024/001/ASECNA/DGRP/CO/AAC

La Représentation de l'ASECNA auprès de la République du CONGO a prévu dans le cadre de son budget d'Investissement des crédits, afin de financer la mise en service du VOR DOPPLER de Pointe-Noire à la Représentation de l'ASECNA au CONGO:

- Lot 1: la fourniture et la pose d'une ligne moyenne tension 3200V pour l'alimentation en énergie du local DVOR/DME.

- Lot 2: la fourniture et la pose d'une ligne fibre optique pour la transmission des données du DVOR/DME.

2. La Représentation de l'ASECNA au Congo invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé.

Les offres seront transmises en deux lots distincts. Chaque soumissionnaire est libre de postuler pour une seule ou pour les deux dossiers. Les deux lots n'étant pas liés.

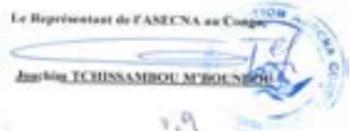
3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux de la Représentation de l'ASECNA — BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville au Congo, auprès du **Chargé Approvisionnement et Achats (Tél : 05 649 46 39) à Brazzaville, du Commandant de l'aérodrome (Tél : 05 622 39 00) et du Chef Unité Maintenance Infrastructures Radio-Electriques (Tél : 05 377 95 48) à Pointe-Noire.**

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville, moyennant le paiement du montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA**, payable en espèces ou par chèque auprès du caissier de la Représentation. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné par mail ou sur clé USB vierge leur appartenant.

5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP: 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone: **(+242) 05 377 95 58** au plus tard le **18 juin 2024 à 10 heures 30 précises** et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à **deux pour cent (2%)** du montant de l'offre.

6. Les offres demeureront valides pour une **durée de 240 jours** à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **18 juin 2024 à 11 heures précises.**

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **18 juin 2024 à 11 heures** dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA au Congo, à l'aéroport de Maya-Maya— BP 218 à Brazzaville.



OFFICE NOTARIAL DE MAITRE Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA

01 Rue Kikouimba — Arrondissement 4 Mougali
BP. 13 865 - Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 05.453.03.93
E-mail bouboutouetude@gmail.com (République du Congo).

WISTRAM SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

25 Avenue Bassandza — Arrondissement 3 Poto-poto (République du Congo)
RCCM: CG-BZV-01-2024-B50-00017

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du 14 Mai deux mil vingt quatre reçu par Maître **Jean Baptiste BOUBOUTOU BEMBA**, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Poto-poto, le 14 Mai deux mil vingt quatre, folio **086/28**, numéro **2163** a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme Juridique: Société CIVILE IMMOBILIERE.

Dénomination Sociale: WISTRAM SCI.

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, 25 Avenue Bassandza, Arrondissement 3 Poto-poto (République du Congo).

Capital Social: Un million de francs CFA, divisé en cent parts de dix mille francs CFA chacune, entièrement souscrites.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: **LA**

PROPRIETE, LA GESTION ET PLUS GENERALEMENT L'EXPLOITATION PAR BAIL OU AUTREMENT, DES BIENS IMMOBILIERS.

Durée: La durée de la Société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Administration: La Société est administrée par Monsieur **JOBIC Franck Henri Louis** avec les pouvoirs les plus étendus en pareilles matières.

Dépôt au Greffe: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 15 Mai deux mil vingt quatre

Immatriculation: La Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le quinze Mai deux mil vingt quatre sous le numéro **CG-BZV-01-2024-850-00017.**

**POUR INSERTION.
Me J.B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire**

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE

BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
01	N° 7961 du 16/11/23	Section : C2, bloc : 19, Pile : 20 bis, Sup : 168,25 m2	43 bis Rue Docteur Cureau	Baongo	KONDANI Miriam Nathalie Gypsie
02	N° 7815 du 19/02/24	Section : C2, bloc : 46 (ex 43), Pile : 05 bis, Sup : 236,86 m2	147, rue Maurice Louamba (ex Bergère)	Baongo	MOUNDELET Nathalie Irénée
03	N° 3562 du 21/09/16	Section : AD3 bloc : 27, Pile : 12 bis, Sup : 454,88 m2	37, Rue Golf (q tier Mafouta)	Madiou	SABOUKOULOU Fortuna Marielle Vic-Ellen
04	N° 7809 du 16/02/24	Section : C3, bloc : 7, Pile : 14(ex 1491), Sup : 396,77 m2	1491, Avenue Fulbert Youlou (Q Ngassa)	Makélékélé	Enfants MBANI
05	N° 7534 du 18/08/23	Section : AS2, bloc : 206, Pile : 18, Sup : 397,89 m2	Rue Jean-Gilbert M (ex rue Mouanga A Q M)	Madiou	KOUOTO Jean
06	N° 7766 du 23/01/24	Section : C2, bloc : 129, Pile : 2bis, Sup : 264,19 m2	873 bis, Av des Trois Francs (Q Mpissa)	Baongo	GUIZARD Bertrand
07	N° 7657 du 25/10/23	Section : F, bloc : 115, Pile 4(ex 246), Sup : 293,81 m2	246, Avenue Matsoua	Baongo	La Société « CONGO SERVICES INTERIM »
08	N° 7731 du 30/01/24	Section : B, bloc : 2, Pile : 1, Sup : 480,58 m2	53 Avenue Lenga Placide (ex Avenue Jardin d'E)	Makélékélé	LOCKO Christian Eric
09	N° 7861 du 13/03/24	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 336,35 m2	Quartier Indzouli	Mfilou	MBOUMBA MALONDA Fredy Ulrich
10	N° 7487 du 24/07/23	Section : -, bloc : -, Piles : -, Sup : 389,39 m2	6, Rue Toussaint KOUAYA (Q Case Barrier)	Mfilou	MBOUALA Leticia Carole
11	N° 7841 du 06/03/24	Section : A, bloc : 86, Pile : 3, Sup : 313,40 m2	226 bis, Rue Koubola Q tier Météo	Makélékélé	NKELETELA Toussaint Reine Stéphanie
12	N° 7468 du 12/07/23	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 200,00 m2	13, Rue Louiki	Mfilou	NGOJALA Lavy Pepina Constance
13	N° 7838 du 05/05/24	Section : C2, bloc 132, Pile : 3 et 4, Sup : 605,08 m2	Avenue Général de Gaulle (Q Mpissa)	Baongo	Société SCI bella-constuct
14	N° 7784 du 07/02/24	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 520,28 m2	20, rue Kanda Davy May (Quartier Mayanga)	Madiou	M'POMPA Christophe
15	N° 7865 du 20/03/24	Section : C3, bloc : 171, Pile : 23 (ex 466) ; Sup : 269,30 m2	466, rue Moundongo (quartier Matour)	Makélékélé	YIDIKA Prince Rhudaunkue
16	N° 7867 du 25/03/24	Section : B2, bloc : 162, Pile : 5bis ; Sup : 369,21 m2	33, Rue Jacob Binaki (Q Diata)	Makélékélé	KOUNGA-MOUILA Lys Bettina
17	N° 7446 du 21/06/23	Section : BH2, bloc : 4, Pile : 8 ; Sup : 259,15 m2	9, Rue Mbemba Pierre (Q Massissia)	Madiou	MOUKILOU AKOMANGO Marthey
18	N° 7775 du 01/01/24	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 23720,90 m2	Village voula	Pool	ATTINSOUSSI Florent Wilfrid
19	N° 7415 du 14/06/24	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 415,45 m2	Q Université Denis Sassou Nguesso	Pool	OSSI SIBI Sylvanie et enfants NGAKOSSO
20	N° 7843 du 06/03/24	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 159222,99 m2	Village Matingou Ma Mvouri	Pool	Enfants CODJO, NGOMA et YIMBOU-DIA N. M
21	N° 7295 du 21/11/23	Section : BI, bloc : 45, Pile : 10, Sup : 1093,53 m2	Rue Fouera David (Madiou)	Madiou	POUDY Epouse NKOUKA Colombe Blanche
22	N° 7002 du 10/10/22	Section : BK, bloc : 47, Pile : 14 et 17, Sup : 793,06 m2	Quartier Kombé	Madiou	NGOMA née MATONGO Monique
23	N° 7837 du 16/03/24	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 538,74 m2	Rue Kangou Sayit	Madiou	SOCKY MIAMBOUMBILA Alvin Fresnel
24	N° 7506 du 01/08/23	Section : AB, bloc : 45, Pile 3-9, Sup : 2622,66 m2	Avenue de l'OMS Quartier Mansimou	Madiou	Enfants KAMBA
25	N° 5236 du 06/11/19	Section AD3, bloc : 24, Pile : 05, Sup : 1797,50 m2	Rue du Golf Q tier Massissia	Madiou	MAVOUZIA
26	N° 7863 du 20/03/24	Section : AM(ex AN), bloc : 158, Pile : 1, Sup : 372,17 m2	6, rue Ngaka/rue Loukala (Q kibouendé)	Mfilou	MALANDA Adolphe
27	N° 7537 du 21/08/23	Section : B2, bloc : 82, Pile : 16, Sup : 182,97 m2	20 bis, rue Nkouka Ibouka (Q Ngangouoni)	Makélékélé	Mr et Mme ITSOUA
28	N° 7872 du 28/23/24	Section : E, bloc : 27(ex 3), Pile : 6(ex 7); Sup : 337,56 m2	3, Rue François Niamankassi/ex rue Chaptel	Baongo	MBOUTILA-NTOUMI Henoc Jered
29	N° 7889 du 04/04/24	Section : A, bloc : 61, Pile : 5, Sup : 187,20 m2	51, Rue Biza	Makélékélé	FOFOLO Dominique Chouane Eliézère
30	N° 7755 du 10/01/24	Section : AB, bloc : 58, Pile : 20 bis, Sup : 217,30 m2	Rue Philippe Mani (Q Mansimou)	Madiou	NZIMBOU Lucienne
31	N° 6872 du 18/12/23	Section : C2, bloc : 52(ex 48), Pile : 03 (ex 3 bis), Sup : 108,38 m2	70 bis, Rue Ngoma Louis(Q Mpissa)	Baongo	MATSIMA Dorian Aoune
32	N° 7921 du 07/06/23	Section : A, bloc : 115, Pile : 22(ex 120), Sup : 523,55 m2	120 Rue Joachim Loumanga	Makélékélé	N'DIAYE Mamadou
33	N° 7414 du 05/06/23	Section : M, bloc : -, Pile : -, Sup : 228,00 m2	Quartier Gaston Mpouillou	Pool	OSSI SIBI Sylvanie Fayet Angela
34	N° 7817 du 19/02/24	Section : C, bloc : 57, Pile : 13(ex 225), Sup : 129,54 m2	225, rue Jane Vialle	Baongo	NGOUNGA Marie-Jeanne
35	N° 30234 du 12/06/23	Section : AT, bloc : 24, Pile : 32, Sup : 204,68 m2	39 bis, rue Mangolé Laurent (Q tier Ngambio)	Mfilou	MPASSY NSOUZA Hardy Brunel
36	N° 7879 du 29/03/24	Section : E, bloc : 66(ex 13), Piles : 4(ex 3), Sup : 218,49 m2	8, rue Mpira Albert (ex rue Mbiémo Q Nkeoua J)	Baongo	Enfants NZIMBAKANI TOMA
37	N° 7776 du 01/02/24	Section : G, bloc : 65, Piles : 3, Sup : 257,65 m2	65, Rue Ibara Joseph ex Béranger (Q Samba)	Baongo	ZOUBABELA NTSONA Béatrice
38	N° 29747 du 20/01/23	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 400,00 m2	Djiri Chatelet bleu	Pool	LONGO MBALA Gertrude
39	N° 29746 du 20/01/23	Section : -, bloc : -, P : -, Sup : 800,00 m2	Djiri Impoh Manianga	Pool	YASSI KOB I Carine Bobette
40	N° 7877 du 29/03/24	Section : BK, bloc : 138, Pile : 3 et 4, Sup : 1118,60 m2	Quartier Mbouono	Madiou	TCHAKALA Emile
41	N° 7368 du 12/05/23	Section : AD, bloc : 05, Piles : 03bis, Sup : 168,98 m2	28 bis, Rue Nganga Mahoulouba (Q Barrage)	Makélékélé	MOUNDOSSA MAKANI Jabin
42	N° 7368 du 12/05/23	Section : AN2, bloc : 264, Piles : 12bis, Sup : 211,66 m2	58, Babassana Philippe (Q 702 Kahounga)	Mfilou	KOMO Geraud Gaël Borsalino
43	N° 7236 du 01/03/23	Section : AJ, bloc : 139, Pile : 16, Sup : 108,00 m2	12, Rue Badila (Q 707 Ndzoko-Mbimi)	Mfilou	LOUBASSOU Adeodat Yann T
44	N° 7914 du 22/04/24	Section : AP, bloc : 94, Pile : 24, Sup : 290,97 m2	10, Rue Manianga (Q Indzouli)	Mfilou	KOUNGA-MOUILA Lys Bettina
45	N° 7374 du 21/07/23	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 399,85 m2	6, Rue B Mizère Q tier Kibina	Madiou	BIVANGOU MBEMBA Hulguet
46	N° 7864 du 20/03/24	Section : AT2, bloc : 109, Piles : 7 bis (ex 7), Sup : 499,52 m2	01, Rue Tsiba Jean (Q tier la Base)	Mfilou	MIZELET Brice Saturnin
47	N° 7899 du 09/04/24	Section : AP, bloc : 125, Piles : 13, Sup : 462,71 m2	60 Bis, Rue Mounoko (Q tier Indzouli)	Mfilou	MBAMA Gustave Alfred
48	N° 7444 du 20/06/23	Section : AG, bloc : 88, Piles : 06, Sup : 312,67 m2	60, Rue Ngouata (Q 107 Kingouari)	Makélékélé	MBOU-MABA née NDZAMA Victorine
49	N° 31441 du 22/01/24	Section : -, bloc : -, Piles : -, Sup : 400,00 m2	Quartier Ngakouba	Pool	MOUTOU Enzo Wilfrid
50	N° 7835 du 04/03/24	Section : AW, bloc : 67, Piles : 12 bis, Sup : 504,51 m2	Kimpouomo	Madiou	MIAMEHD Jaceldy Henryck Michela

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2024

Pour l'insertion légale

Le chef de Bureau, Alban Pie X OTORO

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

La paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila a célébré ses 70 ans

Créée en 1954, sur l'initiative de la communauté portugaise vivant à Brazzaville et en souvenir des apparitions de la Vierge Marie en 1917 aux trois petits bergers de la ville de Fatima, au Portugal; la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a célébré ses 70 ans, samedi 18 mai 2024, la veille du dimanche de Pentecôte de l'année liturgique en cours. C'était au cours d'une messe sur l'avenue jouxtant la façade principale de l'église à l'honneur, pavoisée de chapiteaux de diverses couleurs et de différents genres.

Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), la messe a été concélébrée par Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando et plusieurs prêtres venus de différents endroits dont les pères Albert Tampwo Mulele, commissaire provincial des Carmes Deschaux des deux Congo; Raphaël Bazebizonza, vicaire épiscopal chargé de la Vie consacrée, Constantin Kabasubabu, curé de la paroisse festive, accompagné des membres de l'équipe presbytérale paroissiale, les abbés Francky Gloire Kitilou, secrétaire-chancelier de l'archidiocèse de Brazzaville, Servais Moumoko Loupeth, curé-doyen du doyenné Sacré-Cœur, Barthel Christel Ganao, recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, etc. Parmi les participants à la messe figuraient plusieurs personnalités de divers rangs : M. Joseph Mouanga, président du Conseil national de l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC), le contre-amiral René Ganongo et son épouse, fervents paroissiens de Notre-Dame de Fatima, les membres de la délégation venue de la paroisse jumelle Notre-Dame de Fatima de Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), etc. Des religieux, religieuses de diverses congrégations et des fidèles laïcs de la fervente et dynamique communauté paroissiale en fête, vêtus pour la ma-

rité de l'uniforme paroissial des 70 ans, et ceux venus d'autres paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, ont été également comptés au nombre des témoins oculaires et auditifs de cette



Père Albert Tampwo Mulele

cérémonie riche en couleurs. Dans une animation liturgique du chœur paroissial Notre-Dame de Fatima composé des cinq chorales paroissiales jumelées, cette messe a été un excellent moment d'action de grâces au cours duquel les participants ont glorifié le Seigneur pour les 70 ans de cette paroisse autrefois, annexe de la paroisse Sainte-Anne du Congo, avant d'acquiescer son autonomie grâce à un décret signé le 1^{er} janvier 1977, par le regretté cardinal Emile Biayenda, alors archevêque de Brazzaville. Au cours de l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a exhorté l'auditoire, notamment les chrétiens de Notre-Dame de Fatima, à savoir se confier à la Vierge Marie, leur sainte patronne paroissiale, en toute



Mgr Bienvenu Manamika



Père Constantin Kabasubabu

circonstance. L'archevêque a cité l'exemple d'une jeune fille en détresse qui était venue à la



Pendant la procession des offrandes

Grotte mariale du Centre interdiocésain des œuvres (CIO) de Brazzaville pour se confier à la Vierge Marie et qui avait vu sa



Mgr Victor Abagna Mossa

situation résolue par l'intercession de la Vierge et ce grâce aux orientations que l'archevêque lui avait données à la sortie de cette grotte mariale. Au cours de la procession des offrandes, les chrétiens de Notre-Dame de Fatima ont exprimé leur attachement filial, sympathie et affection à l'archevêque du lieu accompagné de son confrère dans l'épiscopat, en apportant des présents de diverse nature jusqu'au point de lui offrir un bovin et un tableau de peinture illustrant l'une des apparitions de la Vierge Marie à Fatima. Peu avant la fin de la messe, M.

zango organisés dans le cadre des festivités des 70 ans de cette paroisse qui a eu pour premier curé le père Jean Pierre Morizur, spiritain, d'heureuse mémoire. Ces deux tournois ont permis à cinq équipes: Notre-Dame de Fatima de Mpila, Cathédrale Sacré-Cœur, Sainte-Anne du Congo, Saint Pierre Claver de Baongo et Guichets fermés de s'affronter sportivement. Les équipes championnes au Nd-zango, Cathédrale Sacré-Cœur et au Football, Notre-Dame de Fatima de Mpila ont reçu chacune un trophée et une enveloppe. C'est l'archevêque de Brazzaville qui a remis le trophée et une enveloppe au capitaine de l'équipe championne du tournoi de Football, l'archevêque émérite d'Owando a remis le trophée et une enveloppe au capitaine de l'équipe vice-championne du tournoi de Football. De même, les équipes ayant participé ont reçu des trophées et une enveloppe. Des diplômes d'honneur ont été décernés à ceux qui ont marqué la vie paroissiale durant ces 70 ans. Le premier à recevoir ce diplôme a été l'actuel curé de la paroisse qui a pris le relais depuis 2019, à la suite de son confrère, le père Jean Marie Bukasa Malu de l'Ordre des Carmes Deschaux (OCD), qui a conduit les destinées de cette paroisse pendant plus de dix ans. La paroisse jubilaire a donné à l'Eglise du Congo trois prêtres: le premier en est l'abbé Norbert Bouka Ossangué, actuel curé de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï. Des religieuses sont sorties de cette paroisse et des séminaristes sont en formation en vue du sacerdoce. Père Constantin Kabasubabu relayé par père Albert Tampwo Mulele, ont, dans leurs mots de circonstance, présenté l'historique de la paroisse jubilaire et sa carte de visite. « Cette

paroisse septuagénaire a eu pour premier curé le père Jean Pierre Morizur, spiritain, de 1977 à 1980 et le deuxième curé, l'abbé Félix Békiabéka, de 1980 à 1983. », a déclaré le curé avant de présenter les deux projets de cette rayonnante communauté paroissiale: la reconstruction de l'église Saint Louis Rois des Français et l'érection d'un bâtiment R+1 au sein de la paroisse devant abriter des salles de catéchèse, des bureaux des prêtres, etc. Dans cet élan, le commissaire provincial des Carmes Deschaux des deux Congo a encouragé la communauté paroissiale à aller de l'avant afin de faire rayonner davantage le charisme carmélitain dans cette terre congolaise et plus spécialement dans cet archidiocèse.

Peu avant l'ultime intervention de l'archevêque de Brazzaville, Mgr Victor Abagna Mossa a salué les participants à la messe et a rappelé aux pères Carmes Deschaux qu'ils étaient présents autrefois à Kellé dans l'archidiocèse d'Owando et qu'ils n'oublient pas d'y penser encore. Il a aussi promis d'en parler à son successeur, (N.D.L.R : Mgr Gélase Arnel Kema, actuel archevêque d'Owando), afin de trouver des pistes pouvant faciliter leur retour.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié les membres de cette dynamique communauté paroissiale pour les dons de diverse nature qui lui ont été offerts et les a exhortés à demeurer attachés à la prière en s'adressant sans cesse à la Vierge Marie, la reine de tous les saints et leur Sainte patronne paroissiale. Il a aussi annoncé la réunion extraordinaire des évêques du Congo du 21 au 23 mai 2024 au CIO.

« Cerise sur le gâteau », l'hymne marial « Mama Elombé » a été exécuté avant la procession de sortie de la messe, placée sous l'animation d'un autre chant marial et marquée par une statue de la Vierge Marie, portée par deux prêtres.

Gislain Wilfrid BOUMBA

MONASTERE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL DE KINSOUNDI

Sœur Pauline de Jésus Moutombo portée en terre au cimetière monastique

Entrée dans le silence du rappel à Dieu, vendredi 10 mai 2024, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), des suites d'une agonie qui s'est déclenchée, le jour de son anniversaire de naissance, dimanche 21 avril 2024, quatrième dimanche de Pâques; sœur Pauline de Jésus Moutombo, carmélite, avec ses 42 ans de vie religieuse au service des personnes vulnérables et démunies, couturière de carrière ayant habillé plusieurs générations de diacres et de prêtres; a été portée en terre, vendredi 17 mai 2024, dans l'intimité monastique au Petit cimetière du Monastère Notre-Dame du Mont Carmel de Kinsoundi.

La messe de requiem a eu lieu sur l'esplanade de la chapelle de ce monastère ayant quarante-cinq ans d'existence dont l'implantation à Brazzaville avait été voulue et négociée par le cardinal Emile Biayenda, alors archevêque de Brazzaville, de vénérée mémoire. Célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), la messe a été concélébrée par plusieurs

prêtres venus de divers horizons. Parmi eux: les abbés Antonio Mabilia, secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), Vivien Carol Etoulo, secrétaire général de la CEC; Vincent Massengo et Félix Maboundou, vicaires généraux de Brazzaville et de Kinkala; Barthel Christel Ganao et Christophe Maboundou, recteurs du théologat et du philosophat; les pères Albert Tampwo Mulele, commissaire provincial des Carmes Des-



Sœur Pauline de Jésus Moutombo

chaux des deux Congo; Raphaël Bazebizonza, vicaire épiscopal chargé de la Vie consacrée; Casimir Moukouba, directeur diocésain de la liturgie, etc. Sœur Marie Agnès Atani, prieure générale du monastère en deuil, a lu la biographie de la religieuse que le Seigneur a consentie de rappeler à Lui. Père Jean Paul Tshisungu Mbuyi, de l'Ordre

des Carmes Deschaux (OCD), a présidé le rite d'imposition des signes liturgiques ayant débouché sur le dépôt des gerbes de fleurs autour de la dépouille. Plusieurs autorités civiles et

Forces armées congolaises (FAC) et son épouse. Aussi, des religieux, religieuses de diverses congrégations et des laïcs venus de différentes paroisses de l'archidiocèses de Brazzaville au



L'archevêque encensant la dépouille

militaires ont pris part à la messe des funérailles. Au sein d'elles figuraient le général de brigade Guy Blanchard Okoï, chef d'Etat major général (CEMG) des

nombre desquels pouvaient être distingués des membres de la famille biologique de la défunte; ont été comptés parmi les participants à la messe animée par

la chorale *Mé Mvumbukidi* de la paroisse Saint Jean Apôtre de Kinsoundi.

C'est le vicaire général de Brazzaville qui a prononcé l'homélie au cours de laquelle il a mis en exergue les traits fondamentaux de la personnalité de la défunte; le charisme carmélitain qui consiste à prier pour l'éclosion des vocations de tout genre, la paix dans le monde entier; le talent de couturière de celle qui avait rassemblé pour la dernière fois le peuple de Dieu en ces lieux pleins de souvenirs aussi bien heureux que douloureux. De même, l'abbé Vincent Massengo a rappelé aux participants à cette messe que l'aube qu'il portait en cette circonstance de deuil avait été cousue par la défunte à l'occasion de son ordination diaconale reçue à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Coeur, le samedi 6 octobre 2006, des mains de Mgr Anatole Milandou, alors archevêque de Brazzaville. Le prédicateur a aussi interpellé les participants à se soucier de laisser un témoignage éloquent de leur

(Suite en page 13)

Une session de formation pour les communicateurs de Bertoua

Nous publions de nouveau ce texte paru dans notre précédente édition afin de corriger certaines erreurs qui l'ont émaillé. «Utilisation professionnelle et éthique des nouveaux moyens de communication sociale». C'est sous ce thème que l'archidiocèse de Bertoua, dans la région de l'Est-Cameroun, a célébré la 58^e Journée mondiale des communications sociales. Une cinquantaine de communicateurs paroissiaux ont été ciblés par cet événement qui s'est déroulé du 10 au 12 mai 2024 à Bertoua.

Les communicateurs paroissiaux de l'archidiocèse de Bertoua, au Cameroun, ont bénéficié cette année d'une attention particulière de la part de l'ordinaire du lieu, Mgr Joseph Atanga qui, une semaine avant le démarrage des activités marquant la célébration de la 58^e Journée mondiale des communications sociales, a publié une note invitant les prêtres à prononcer une bénédiction spéciale pour les communicateurs, hommes et femmes des médias, à toutes les célébrations eucharistiques du dimanche 12 mai 2024. Deux autres articulations ont meublé cette célébration, comme l'a relevé l'abbé Charles Eyebe, directeur de communication de l'archidiocèse de Bertoua: une visite d'entreprise à la Délégation de la communication de la région de l'Est-Cameroun, l'un des objectifs de cette Journée étant de faire connaître les moyens de communication aux fidèles; ainsi qu'un atelier de formation des communicateurs paroissiaux des aumôneries diocésaines et des autres structures paroissiales.

«L'évolution des systèmes

d'«intelligence artificielle» est également en train de modifier radicalement l'information et la communication». Telle est l'inquiétude du Pape.

Outiller les communicateurs de l'archidiocèse de Bertoua

Après avoir échangé sur le message du Pape François pour la 58^e Journée mondiale des communications sociales intitulé: «Intelligence artificielle et sagesse du cœur: pour une communication pleinement humaine», les participants se sont entraînés aux techniques rédactionnelles d'une information. L'atelier était dirigé par Elie Homais Ondo, journaliste professionnel en service à la Chaîne nationale camerounaise (CRTV). Pour cet homme de médias, il était question d'outiller les communicateurs, en leur donnant des rudiments nécessaires pour parvenir à rendre compte d'un événement en très peu de mots. La participation a été massive. «Nous félicitons et nous encourageons cette initiative parce qu'à travers les réseaux sociaux aujourd'hui, tout le monde a tendance à



Mgr Sosthène Léopold Bayemi et une communicatrice pendant la session d'écriture et de se prendre pour un journaliste ou un communicateur, sans toutefois avoir les rudiments nécessaires pour ce faire». Avec cette formation, les communicateurs paroissiaux de l'archidiocèse de Bertoua seront mieux outillés et ils pourront faire la différence dans la rédaction des informations dans leurs différentes paroisses, a estimé Elie Homais Ondo.

Utiliser l'intelligence artificielle dans le respect de la vérité et de la dignité humaine

La cellule de communication de l'archidiocèse de Bertoua a bénéficié de l'appui de la Société de Transformation Industrielle du Cameroun, entre autres, pour organiser cet événement. Sa représentante, Grâce Zometcham, a déclaré que sa société a été honorée de sponsoriser cet événement qu'elle a accompagné «par des gadgets publicitaires et des dons». Elle a manifesté

la satisfaction de cette entreprise et s'est dite heureuse du fait que l'archidiocèse de Bertoua se préoccupe de la formation de ses communicateurs. «Si cela se faisait tout le temps, je pense que nous n'aurions plus de problèmes de communication», a-t-elle reconnu.

L'archevêque de Bertoua, Mgr Joseph Atanga, a invité les communicateurs à utiliser les nouveaux outils communicationnels, tels que l'intelligence artificielle, dans le respect inconditionnel de la vérité et de la dignité humaine. Président de la Commission des moyens de communication sociale au sein de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (CENCO), Mgr Sosthène Léopold Bayemi, évêque d'Obala, a lui aussi participé à cet atelier de formation.

Gislain Wilfrid BOUMBA

«Dieu est Trois personnes, pour augmenter sa capacité à nous aimer et à nous faire aimer des autres!»

Textes: Dt 4, 32-34. 39-40; Ps (32) 33; Rm 8, 14-17; Mt 28, 16-20

Chers frères, chères sœurs... la Solennité de la Très Sainte Trinité, du Dieu qui est «Père, Fils et Esprit-Saint» est la toute première fête Dieu que l'Eglise entière célèbre au lendemain du temps de la Pentecôte. En effet, après avoir fait entrer en scène l'entité divine qui était jusque-là le grand absent de la tendance liturgique de Pâques, tous réunis: on peut maintenant réfléchir sur les différentes facettes de la manifestation de Dieu dans l'histoire des hommes. De toute évidence, la liturgie dominicale, met devant nos yeux le mystère de la Très Sainte Trinité comme un phénomène porté par l'unicité Absolue de Dieu lequel, même en agissant dans le monde par la médiation de son Fils bien-aimé ou par la magnanimité de l'Esprit-Saint; demeure Celui qui pourvoit au Salut et à la Rédemption de l'homme.

La première lecture nous le dit clairement: «C'est le Seigneur qui est Dieu, là-haut dans le ciel comme ici-bas sur la terre; il n'y en a pas d'autre». Cela dit, si plusieurs personnes croient en Dieu: les musulmans, par exemple, qui affichent leur foi en un Dieu unique comme le font aussi les Juifs, autant les chrétiens le confessent! Mais pour eux, ce Dieu unique est un Dieu Père, Fils et Esprit Saint, c'est la Trinité. Le texte de saint Matthieu est clair là-dessus: «Allez! De toutes les nations faites des disciples: baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit». Frères et sœurs, on en arrive au point où la mission de l'Eglise dans le monde, sa réalisation tout comme sa réussite engagé de manière fédérale et vivante à la fois la foi en la Trinité soutenue par des relations d'amour et de justice des trois Personnes entre elles et avec nous les croyants qui prolongeant l'action divine dans l'humanité. Pour ce faire, le salut de Dieu nous fait entrer dans une communion intime avec Dieu, Père, le Fils et l'Esprit-Saint. Dieu ne s'est pas contenté de nous faire savoir qu'il existait – ce serait déjà très beau – mais il nous a révélé qu'ils sont trois à l'œuvre dans le monde pour sauver toute l'humanité. Et donc, il existe avec les deux autres, Lui le Père qui nous aime, qui veut notre salut, qui est à l'origine de notre salut; le Fils, l'envoyé du Père en qui se réalise notre salut par sa Mort et sa Résurrection et le Saint-Esprit qui habite en nos cœurs, qui nous fait vivre et prier en fils et filles de Dieu. Chers fidèles, en ce jour de la Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, qui est un mystère d'unité et de communion parfaite, où l'amour divin se révèle pleinement: laissons-nous envelopper par l'amour miséricordieux de Dieu. Confions-lui nos joies et nos peines, nos faiblesses et nos espérances. Demandons-lui la grâce de vivre dans la charité et la miséricorde envers nos frères et sœurs. Que la Sainte Trinité, source d'amour et de vie, nous bénisse et nous garde dans son amour miséricordieux pour l'éternité. Amen.

Père Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS

RDC

La CENCO s'indigne et condamne la «tentative de coup d'État»

La Conférence épiscopale nationale du Congo exprime son indignation et condamne les attaques perpétrées dimanche 19 mai contre le Palais de la Nation, siège de la présidence de la RDC, et contre la résidence de Vital Kamerhe, candidat président de l'Assemblée nationale. «Face à cet acte de mépris pour l'inviolabilité de nos institutions étatiques», les évêques invitent les autorités à renforcer la cohésion nationale et «le peuple congolais à ne pas céder à la peur et à demeurer vigilant».

Le communiqué de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) paru le lundi 20 mai 2024 indique que les évêques ont appris avec stupeur, par voie des médias, les attaques qui ont visé dimanche la présidence de la RDC et la résidence de Vital Kamerhe.

Dimanche 19 mai, l'armée congolaise a annoncé avoir déjoué une «tentative de coup d'État» ayant impliqué «des étrangers et des Congolais». «Tous ont été mis hors d'état de nuire, leur chef y compris», précisait l'annonce du général Sylvain Ekenge, porte-pa-

role des Forces armées de RDC (FARDC). Aux premières heures du jour, des tirs d'armes automatiques avaient été entendus aux abords du Palais de la Nation, qui abrite des bureaux du président Félix Tshisekedi, ainsi qu'à la résidence du candidat président de l'Assemblée nationale. Ces attaques ont été condamnées par plusieurs États et institutions, dont l'Union africaine et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Une attaque qui porte

atteinte aux institutions de la République

La CENCO également «exprime son indignation et condamne fermement ces attaques qui ont porté atteinte aux Institutions de la République et causé la mort d'hommes». Pour les évêques, au moment où le pays déploie les efforts pour juguler l'insécurité semée par les groupes armés à l'est du pays, notamment dans les provinces du Nord et Sud Kivu, des tels actes sont inadmissibles, surtout au cœur de Kinshasa, la capitale du pays. Ils regrettent que les

Gislain Wilfrid BOUMBA

Qui était Sœur Pauline de Jésus Moutombo?

Pauline Moutombo (en religion Pauline de Jésus) est née à Linzolo, le 21 avril 1953 de feus Joseph Nkouka et Thérèse Biyendolo. Elle fait partie d'une fratrie de 6 sœurs (dont 3 déjà décédées) et de 2 frères. Sa paroisse d'origine est Saint Joseph de Linzolo et son village, Mvouanga. La maison de papa Joseph Nkouka et maman Thérèse Biyendolo était toujours ouverte aux prêtres en mission dans les villages avoisinants. C'est ainsi qu'une photo de Sainte Thérèse de l'enfant

Jésus fut offerte un jour à la famille de sœur Pauline. Tous les soirs, la famille priait devant cette photo. De là naîtra dans le cœur de Pauline, le vif désir de consacrer sa vie au Seigneur dans la famille religieuse de Sainte Thérèse de l'enfant Jésus qui était devenue son amie. Elle se demandait comment elle pouvait réaliser son rêve étant donné qu'il n'y avait pas encore des Carmélites au Congo et qu'elle n'avait pas eu la chance d'aller à l'école. En même temps, elle se disait que rien n'est impossible à Dieu. C'est effectivement lors de ses hospitalisations qu'elle rencontra pour la première fois sœurs Gisèle et Michèle qui venaient d'arriver au Congo pour la fondation de ce Carmel. Elle fut très heureuse de cette rencontre et après sa guérison, elle chercha à

services de sécurité aient été nargués. Les prélats prient pour les personnes innocentes qui ont perdu la vie au cours de ces attaques et expriment leur proximité aux familles endeuillées et aux personnes affectées par ces actes de violence.

Non à la récupération malsaine et malveillante

La CENCO fait en outre une clarification, concernant certaines images du présumé cerveau de ces attaques, identifié sous le nom de Christian Malanga. Elle constate que sur des images qui circulent sur les réseaux sociaux, ce monsieur figure aux côtés des évêques et d'autres personnes. Les évêques soulignent qu'ils

se laissent approcher, en tout lieu et par n'importe quelle personne humaine, pour des photos ou des vidéos, sans qu'il n'existe des relations particulières avec ces personnes. Les prélats condamnent ainsi toute récupération malsaine et malveillante de ces images à des fins populistes.

Ils précisent également que «ce quidam n'est pas membre d'une institution quelconque officielle de l'Eglise catholique», ni au niveau du Vatican, ni au niveau de l'Eglise locale en RDC. «Ses actes ignobles n'engagent l'Eglise catholique, ni de loin, ni de près», insiste la CENCO.

(Source: Vatican.News)

(Suite de la page 12)

laisser un témoignage éloquent de leur vie à la fin de leur pèlerinage terrestre à l'exemple de celle qui a quitté cette terre des hommes pour l'éternité.

Dans son mot de remerciements, la prieure générale du monastère éploré a exprimé sa gratitude à tous ceux et toutes celles qui leur ont témoigné leur proximité dans cette douloureuse épreuve qu'elles ont traversée depuis leur séjour au au CHU de Brazzaville jusqu'à ce jour des funérailles.

Peu avant le rite du dernier adieu exécuté par le célébrant principal, celui-ci a réitéré le sens de l'humour qui caractérisait celle qui s'était éteinte et qui aimait à dire de son vivant: «Le jour de ma mort, je me présenterai devant Jésus avec un sac de fufou et de l'oseille...

afin de lui faire goûter des mets typiquement congolais». L'archevêque a aussi vanté le sens hautement humain de la défunte qui, pourtant sans connaître de maternité, s'est retrouvée avec plusieurs enfants autour d'elle, venus lui témoigner leur affection.

Après la messe, la procession de sortie marquée de la présence de la dépouille s'est achevée au Petit cimetière situé dans l'enceinte du monastère, où Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a procédé à l'exécution du rite de bénédiction de la tombe dans laquelle repose désormais celle qui avait émis ses premiers vœux en 1982 et ses vœux définitifs en 1986, dans cet ordre des sœurs carmélites spécialisées, entre autres, dans la fabrication, la production et la diffusion des

20 juillet 1986. Sœur Pauline aimait son Seigneur Jésus et son Eglise. Elle disait toujours que sa vocation est de prier pour les prêtres et l'Eglise. Et cela lui tenait vraiment à cœur. Malgré ses limites et ses difficultés, elle a vécu parmi ses consœurs en vraie fille de Sainte Thérèse, semant l'amour, la joie et la paix autour d'elle. Elle avait un cœur large, était compatissante, humble, pleine de sagesse. Elle savait demander pardon quand elle avait causé de la peine à une sœur ou à la communauté. Elle animait bien les récréations communautaires avec son talent enjoué.

FONCTION PUBLIQUE

Réception officielle du SIGRHE par le ministre d'Etat Firmin Ayessa

Après une année et demie de travail acharné, la Société de l'informatique de management et de communication (SIMAC) vient de mettre à la disposition du ministère de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale le système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat (SIGRHE). C'est le ministre d'Etat qui l'a réceptionné mercredi 15 mai 2024 à Brazzaville.

En présence des ministres Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et Léon Juste Ibombo, respectivement du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, également gouverneur national de la Banque mondiale et des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique. La représentante de la Banque mondiale au Congo, Louise Pierrette Mvono, a également réhaussé de sa présence la cérémonie. Le SIGRHE, outil moderne de gestion des ressources humaines, a été rendu possible grâce au financement de la Banque mondiale, à travers le Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) qui a clos ses activités en décembre 2023. Ce système gère toute la carrière administrative des agents civils de l'Etat, depuis leur intégration jusqu'à leur départ à la retraite; ce système va en effet gérer tout le processus d'avancement. «Ce qui est important à savoir dans ce système c'est qu'il va automatiser un ensemble de tâches qui, à ce jour, était fait de façon manuelle et qui prenait beaucoup de temps. Aujourd'hui, ce système va accélérer le tra-

tement de dossiers de façon automatique et va pouvoir donner à l'agent, la possibilité de savoir la situation de son dossier», a fait savoir Ethmane Hamam Fall, directeur des opérations internationales de la SIMAC. «Ce système nous a permis de découvrir des personnes qui auraient dû avancer depuis 2010 qui ne le sont pas jusqu'à ce jour. Le système a détecté qu'il y avait des décalages dans les avancements et a proposé que les dossiers de ces agents puissent être régularisés automatiquement», a-t-il ajouté. La SIMAC a, par ailleurs, recommandé au ministère de la Fonction publique d'organiser un recensement dynamique lors du recrutement pour éviter des recrutements cycliques qui sont d'ailleurs coûteux. S'exprimant à cette occasion, Louise Pierrette Mvono a félicité le Gouvernement pour les avancées tangibles notées dans le processus de la réforme de l'Etat. La mise à disposition de ce système, a dit la représentante de la Banque mondiale, représente un jalon déterminant pour la gestion efficace et effective des ressources humaines



Au premier plan les officiels pendant la réception du SIGRHE

d'Etat Firmin Ayessa a souligné qu'avec l'implémentation du SIGRHE, les lenteurs administratives dans le traitement des dossiers de carrières des agents civils de l'Etat ainsi que les nombreux maux et antivaleurs qui ont pu être imputés à la Fonction publique seront désormais, dans la mémoire collective, comme un lointain souvenir. «Le SIGRHE vient nous projeter inéluctablement vers l'aboutissement tant attendu du fichier unique Fonction publique-solde-caisses de retraite», a-t-il dit. Tout en remerciant le groupe de la Banque mondiale pour son appui à la mise en place de cet instrument, le ministre de la Fonction publique a exhorté les cadres et agents sous tutelle à se l'approprier pour le grand bénéfice des usagers.

Recevant cet outil, le ministre

Esperancia MBOSSA OKANDZE

SANGHA

Le réseau des journalistes et communicateurs congolais récompense douze cadres

Le réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation du citoyen (RJCPEC) a procédé au cours de sa 20^e édition d'émulation, le samedi 4 mai 2024 à Ouesso, chef-lieu de la Sangha, à la remise des diplômes d'honneur et des trophées à douze cadres des directions départementales de la Sangha.

Parmi eux, le collaborateur de La Semaine Africaine Victor Guembela, président communal sortant de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) de Ouesso. La cérémonie a été présidée par Rostand Samétone Ondéndé. Le président du RJCPEC a souligné que pour reconnaître les mérites des uns et des autres, «il faut le faire de leur vivant, au lieu d'attendre qu'ils ne soient plus là pour que les chefs hiérarchiques viennent avec des discours poé-

tiques féliciter la personne qui est partie, tout en demandant, bien sûr, à ceux qui sont restés de suivre l'exemple de celui qui est parti; et pourtant, de tout le temps où ils sont restés, peut être que ce chef hiérarchique n'a jamais approché celui qui est parti pour le féliciter». Ces distinctions honorifiques véhiculent un message exceptionnel, celui de reconnaître le mérite d'un cadre et de le décorer à titre anthume et non à titre posthume, ce qui est récurrent. Cette cérémonie a été organisée



Le président du réseau (à gauche) posant avec Victor Guembela

après celle du 6 mai 2023 à Ouesso et se poursuivra dans d'autres localités du Congo, toujours sous fond d'exhortation des cadres au travail bien fait, en faisant prévaloir les

vertus qui doivent caractériser un chef: l'honnêteté, l'humilité et le travail.

Victor GUEMBELA

EDUCATION

Mise en place de la coordination de l'APEEC de l'île Mbamou

La délégation de l'APEEC Communale et départementale de Brazzaville, conduite par son président Jean Boumandouki, a procédé mardi 23 avril 2024, dans la salle des cérémonies du district de l'île Mbamou, à la mise en place du bureau coordonnateur de l'APEEC dudit district (BUCODI). En présence des inspecteurs, des chefs de villages et de quartiers.

suit: Président: Blaise Ngani; 1^{er} vice-président: Georges Eben-ga; suivi d'Antoine Nzobo, à la deuxième vice-présidence. S'agissant du commissariat aux comptes, il est présidé par Jean François Lobangui; secondé de Gabriel Oyoubi Gabriel. Outre l'élection, les participants ont été éduqués sur certains sujets qui défraient la chronique, entre autres, l'accord-cadre signé entre le Gouvernement et l'APEEC, la suppression des contributions parentales et la prise en charge des enseignants communautaires par le Gouvernement. Aussi, les



Blaise Ngani

dispositions relatives à l'enrayement de l'industrie de la fraude, les multiples cas de violences observés en milieu scolaire, sans oublier la note de service n°214 du 4 avril 2024 du ministre Jean Luc Mouthou qui relance le débat sur les contributions parentales, notamment sur l'organisation des examens blancs. Signalons que la carte scolaire de l'île-Mbamou comprend le CEG de Lisanga, les écoles primaires de Lisanga, Nzété Moko, Mbamou village, Kitengué, Loubassa et Sino la belle.

V. G.

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Les concepts "Mon idée, mon entreprise", "l'art de persuasion", pour le mieux-être des étudiants

L'Agence universitaire de la francophonie (AUF), par l'entremise de son bureau national du Congo, a organisé vendredi 3 mai dernier à Brazzaville, la sélection des candidats pour la finale du lauréat national du concours régional "Mon idée, mon entreprise", dont la finale régionale (zone Afrique de l'ouest, du centre et des Grands lacs) se tiendra à Luanda, en Angola. A ensuite suivi, du mardi 7 au vendredi 10 mai 2024 à la Grande bibliothèque universitaire, l'atelier sur l'art de la persuasion, destiné aux jeunes étudiants entrepreneurs dans l'optique de les initier à bien présenter leurs projets et/ou plans d'affaires pour attirer les investisseurs éventuels. C'était sous la houlette du Pr Edouard Ngamountsika, responsable du bureau national de l'AUF. Le jury chargé de la sélection des lauréats était composé des: Pr



Les trois lauréats de "Mon idée, mon entreprise"

Jean Félix Makosso de l'Université Marien Nguabi, président; Dr Kiba Ngampoula, enseignant-chercheur, entrepreneur DG de KN Service, membre; et de Yves Patouth Kaba, membre. Les critères de sélection étaient, entre autres, l'originalité de l'idée (en rapport avec la thématique du concours notamment les priorités environnementales de la zone d'intervention et de ses enjeux); la prise en compte des dimensions inclusive, sociale et solidaire; la viabilité (existence d'un marché potentiel pour le projet); les compétences techniques (capacité de l'équipe ou du porteur à mettre en œuvre le projet); le modèle économique (capacité à générer du revenu). Sur la base de près de dix plans d'affaires soumis à tous les



Le Pr Ngamountsika, les membres du jury et les trois lauréats

membres du jury par le représentant national. Les notes de chaque juré compilé au fur et à mesure sur une feuille de calcul ont été présentées. Après une discussion entre juré appréciant l'habileté des candidats et la qualité des projets proposés. Le jury a délibéré unanimement par ordre de mérite: premier projet: Projet de transformation de la patate douce en chips dénommé Yamai, porté par Midas Derlux Inkari; suivi du projet SARIAC porté par Mme Chadaï Mayela Ngoma; le troisième: transformation des déchets plastiques en pavé écologique, par Mme Merlia Ntanlani; le 4^e projet: Synthétic-Oil de Christian Maléla Dandy Noble. Enfin le 5^e AGROJO, porté par Joseph Niyigema.

Le premier, Midas D. Inkari représentera le Congo à l'édition de Luanda dans les tous prochains jours. Formé à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF) de l'Université Marien Nguabi, le lauréat national a loué l'initiative de l'AUF, grâce à laquelle le jeune étudiant finaliste et entrepreneur pour l'avoir permis de passer de «diplômé sans emploi à chef d'entreprise», a-t-il dit.

Par ailleurs, dans le souci de permettre davantage aux étudiants des universités membres de l'AUF de mieux présenter leurs projets entrepreneuriaux, en vue de solliciter les faveurs des différents investisseurs grâce auxquels ils pourront développer leurs projets d'affaires, c'est pour cette raison qu'après ce concours "Mon idée, mon entreprise", l'AUF a jugé utile de procéder à la formation sur l'art oratoire. Pour le Pr Ngamountsika, ce dernier atelier a donné aux étudiants des outils nécessaires pour être en mesure de connaître, de choisir et d'appliquer les procédés discursifs ou des figures de style pour chercher un emploi ou défendre un projet en quelques secondes.

Gaule D'AMBERT



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Bote postale : 1093 Tel.: 06.806.1324
 18, Avenue Emile Biayenda 06.737.3703
 Quartier Mission Catholique Sacré cœur email: cobbr@unhcr.org
 Centre-ville - Brazzaville
 République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION D'UN (01) AVIS D'APPEL D'OFFRES AU HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lance la publication d'un avis d'appel d'offres ci-dessous :

N° HCR/BZV/SUP/RFP/012/2024 • Pour la sélection d'un cabinet d'avocats pour l'assistance judiciaire aux personnes relevant du mandat du HCR en République du Congo •

Les dossiers de candidatures sont à retirer :

Au bureau du HCR - Brazzaville, à la guérite de la Représentation du HCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, **au plus tard le 10 juin 2024 -16 :00**

Brazzaville, le 20 mai 2024



ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI NOTAIRE

91, Avenue de l'indépendance, Arrondissement 3 Poto-poto, Centre-ville
 B.P: 13646 / Tel(s): (+242) 05.585.61.87/06.412.72.92
 E-mail: officenotsmb@gmail.com
 BRAZZAVILLE
 REPUBLIQUE DU CONGO

DIGITALES BUSINESS SOLUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL: UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA.
SIEGE SOCIAL: 1 BIS, RUE KIMBOUTA (LA FRONTIERE)
BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO)

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du quatre avril deux mille vingt-quatre, reçu par Maître **Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI**, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de Brazzaville, 91, Avenue de l'Indépendance, Poto-Poto, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée, régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet:
 • La conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques;
 • La prestation de services et de conseils, la conception, l'étude, l'analyse, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes informatiques;
 • La vente de matériel informatique.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: **DIGITALES BUSINESS SOLUTIONS.**

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), 1 bis, rue Kimbouta (la frontière).

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social: Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA chacune, souscrites entièrement et libérées intégralement.

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur **Firmin MOSSONI**, domicilié à Brazzaville, 30 rue, Bandas, Poto-Poto, est désigné en qualité de gérant de ladite société.

Immatriculation: La société dénommée **DIGITALES BUSINESS SOLUTIONS** est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro **CG-BZV-01-2024-B12-00151.**

Pour avis

Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, NOTAIRE



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement: Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET (FIRME) POUR L'AUDIT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DES EXERCICES 2024, 2024 ET 2026 (Publication du 15 mai 2024)

1.Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «recrutement d'un cabinet pour l'audit administratif financier et comptable du Projet ProClimat, exercices 2024, 2025 et 2026».

2. Objectif

L'objectif de l'audit est de contribuer au renforcement de la gouvernance du Proclimat en permettant l'expression d'une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du projet.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets (firmes) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services.

4. Profil du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque mondiale.

L'Auditeur externe sera un cabinet ayant une grande expérience en audit de projets, notamment:

- Avoir une bonne connaissance des procédures en matière de gestion financière et de passation des marchés de la Banque mondiale et doit disposer d'une expérience d'au moins cinq ans dans la réalisation des missions similaires;
- Etre indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes. Une expérience d'audits des projets de développement financés par la Banque mondiale et tout autre bailleur de fonds de réputation internationale (BAD, Union Européenne, FIDA, USAID...) serait un avantage;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et du contexte de la mission serait un atout indispensable.

Le cabinet devra disposer du personnel ayant les qualifications suivantes:

- L'associé signataire du Rapport doit être un Expert-Comptable Diplômé, agréé ou membre d'une corporation professionnelle de comptabilité et d'audit reconnue par l'IFAC et acquise aux normes internationales édictées par l'IASC et l'IFAC;
- Le personnel clé de la mission devra comporter au moins:
- Un Expert-Comptable diplômé inscrit à un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC. Cet expert est l'Associé du cabinet et sera signataire du rapport d'audit. Il doit disposer d'une expérience de 10 ans minimum dans l'audit;

- Un manager d'audit disposant d'un diplôme d'Expert-Comptable. Il devra disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'audit des projets financés par la Banque mondiale;
- Un superviseur ou senior ayant un diplôme de niveau de licence (Bac +5) au moins en comptabilité ou équivalent et justifiant d'une bonne expérience dans l'audit des comptes des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux. Une expérience d'au moins 3 ans dans l'audit des comptes des projets financés par la Banque mondiale ou tout autre bailleur de fonds;
- Un Expert ou Spécialiste en passation de marchés ayant une bonne expérience en matière des procédures de passation de marchés des bailleurs de fonds internationaux. Une connaissance des procédures de passation de marchés de la Banque mondiale serait un avantage.

5.Processus de sélection

Le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC) en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2023).

Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel : candidatures. proclimat@gmail.com, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Adresse: Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

6.Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou par courriel au plus tard le jeudi 30 mai 2024 à 14 heures, (heure locale) et porter clairement la mention «Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'audit externe du projet ProClimat, exercices 2024, 2025 et 2026» Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT



AVIS DE VACANCES DE POSTES

(Interne et Externe)
Les valeurs fondamentales des Nations Unies
Intégrité, Professionnalisme et Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en République du Congo à Brazzaville recrute:

Titre du poste	Type de contrat/Durée	Lieu d'affectation	Date de prise de fonction
Analyste au Programme Développement Durable Croissance Verte (1 poste)	Type: FTA / NOB Durée: un an avec possibilité renouvellement.	Brazzaville	Dès que possible
Analyste au Programme Gouvernance et Résilience (1 poste)	Type: FTA / NOB Durée: un an avec possibilité renouvellement.	Brazzaville	Dès que possible
Chauffeur(e) (1 poste)	Type: FTA / G2 Durée: un an avec possibilité de renouvellement.	Brazzaville	Dès que possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants:
Analyste au Programme Développement Durable Croissance Verte
https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/job/18224/?utm_medium=jobshare
La date limite de transmission des candidatures est fixée au 27 mai 2024
Analyste au Programme Gouvernance et Résilience
https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/job/18275/?utm_medium=jobshare
La date limite de transmission des candidatures est fixée au 29 mai 2024
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
Chauffeur(e) https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/job/18273
La date limite de transmission des candidatures est fixée au 29 mai 2024
Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
NB: Seul(e)s les candidat(e)s répondant au profil du poste seront contacté(e)s
Toute demande de clarification devra se faire uniquement par écrit. L'unité chargée des Ressources Humaines répondra par écrit via l'adresse email suivante: siv.bikindou@undp.org

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2024

Henry René DIOUF
Représentant Résident Adjoint

IN MEMORIAM

Veuve MOPENDZA, née Agnès EKONDZA
24 Mai 2019-24 Mai 2024



Voici 5 ans que notre chère maman, grand-mère et arrière-grand-mère, Madame MOPENDZA, née Agnès EKONDZA a été rappelée auprès du Père Très Haut.

Ton souvenir demeurera à jamais inoubliable parmi nous.

Que nos prières trouvent grâce auprès de Lui pour le repos éternel de ton âme

**OFFICE NOTARIAL
MAITRE DIEUDONNEE EBAKANI**

01, Avenue Alphonse Fondere, Rond-Point la Coupole, Centre-ville Brazzaville
B.P: 1143 Tél.: + 242.06.670.58.09
Email: offnotebakanid@gmail.com
République du Congo.

« AFRICA TEXTILE »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 F.CFA
SIEGE SOCIAL : BRAZZAVILLE 27, RUE MBAKA, POTO-POTO.
RCCM: CG-BZV-01-2024-B13-00220

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du 26 mars 2024, reçu par Maître Dieudonnée EBAKANI, notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré le 27 mars 2024, à la recette dans le Dépassement du Pool, sous le Folio 106/24, n°108, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Juridique: Société à Responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale: AFRICA TEXTILE - SARLU, en single «S.A.T»

Siège social: est fixé à Brazzaville, au 27, rue Mbakas, arrondissement III, Poto-poto.

Capital social: Un million de FCFA (1.000.000), est divisé en 100 parts sociales de valeur nominale dix mille (10.000) FCFA chacune, intégralement souscrites, libérées par l'associé unique.

Objet social: la société a pour objet directement ou indirectement au Congo:
- L'importation et la vente des textiles;

- Et, généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilières pouvant se rattacher directe-

ment ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Durée: la durée de la Société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Aux termes de la déclaration notariée annexée de l'Etat de souscription et de versement dressée par le Notaire soussigné, l'associé unique apporte à la société une somme en numéraire de 1.000.000 FCFA.

Dépôt au Greffe: les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 avril 2024.

Gérant: Monsieur LAH DEMBA, demeurant à Brazzaville a été nommé pour une durée de quatre (4) ans, par décision de l'associé unique en date du 27 mars 2024.

Immatriculation: La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Bramville sous le numéro CG-BZV-01-2024-B13-00220.

Pour insertion légale

Exmar Shipmanagement BV
Société anonyme unipersonnelle de droit belge,
Ayant son siège social au 20 De Gerlachekaaï 2000, Anvers, Belgique
RC Etranger: 0442.176.676 RPR

Exmar Ship Management Succursale du Congo
Immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2019-B21-00022
Adresse: 3^e étage de l'Immeuble Maisons sans Frontières, Centre-ville Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration de la société Exmar Shipmanagement BV en date de 5 septembre 2023, reçu au rang de Maître Noël MOUNTOU, notaire à Pointe-Noire, en date du 23 octobre 2023, sous le numéro 484 MN/023 et enregistré le 2 novembre 2023 à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), sous le n°8195, folio 208/3, les membres du Conseil d'administration ont notamment décidé de clôturer la succursale du Congo en exécution de fin de contrat conclu avec la société Total

Energies EP Congo.
Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00187. L'inscription modificative de radiation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été enregistrée sous le numéro CG-PNR-01-2024-R-01061.

Pour avis,
Le représentant de sa Succursale
Benoît Dubus-Olivier Dekkers



AXESS OFFSHORE NORWAY AS

Ouverture de la succursale
AXESS OFFSHORE CONGO
S/C PricewaterhouseCoopers
88, avenue du Général de Gaulle
B.P.1306, Pointe-Noire/République Congo

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société Axess Offshore Norway As en date du 5 octobre 2023, reçu au rang des minutes de Maître Noël Moutou, Notaire à Pointe-Noire, le 25 octobre 2023, sous le répertoire n°495/MN/023, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 6 novembre 2023, sous le n°8286, folio 210/24, il a notamment été décidé:
1. d'immatriculer une succursale en République du Congo, régie par les dispositions légales en vigueur, présentant les caractéristiques suivantes:

- Dénomination: AXESS OFFSHORE CONGO
- Forme juridique: Succursale
- Nature des activités: La fourniture de services pour l'industrie pétrolière et gazière, assurant la gestion de

projet, l'ingénierie, la logistique, l'équipement, le matériel et le personnel.

Adresse: SIC PricewaterhouseCoopers Tax & Legal, 88, avenue du Général de Gaulle, B.P. 1306, Pointe-Noire, République du Congo
2. de nommer Monsieur Thomas Cloete en qualité de Représentant de la succursale.
Dépôt dudit procès-verbal a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2023-B-01157, le 15 décembre 2023.

Pour avis,
Le Représentant de la succursale

MEDIAS

Dominique Tchimbakala, une vitrine congolaise et africaine de TV5

C'est avec un réel plaisir que je vous parle de la Franco-congolaise, Dominique Tchimbakala, une journaliste aux compétences respectées, doublée d'une personnalité affirmée. Depuis quelques années, elle ne cesse de marquer l'attention des téléspectateurs du continent et d'ailleurs, dans ses reportages et dans la présentation du journal Afrique de TV5. Elle fait la différence dans ce grand média du monde francophone. Quel est son parcours, sa vision du métier, de la société, et de ses rêves. A travers ces lignes, découvrons davantage cette figure féminine africaine qui fait la différence à TV5.

Agée de 42 ans, Dominique Tchimbakala est journaliste depuis 19 ans, et actuellement présentatrice du Journal Afrique de TV5MONDE. C'est un petit peu par hasard qu'elle est arrivée dans le monde du journalisme. C'est une profession qui l'a toujours intéressée, mais, elle l'a longtemps considéré comme un petit peu précaire. Au départ, elle voulait plutôt travailler dans les relations internationales, la diplomatie, etc. Elle a d'abord fait des études d'histoire, de sciences politiques puis quand elle les a terminées, elle a compris que les carrières de l'international et notamment en ambassade n'étaient pas forcément le milieu dans lequel elle s'épanouirait le plus. Elle hésitait alors entre la communication et le journalisme. Puis, elle a finalement fait une école de communication dans laquelle, elle avait notamment, des cours de journalisme, un studio télé, radio, des professeurs issus de

grands médias très compétents. Parallèlement, elle a fait des reportages pour une radio associative dans le cadre de son stage d'études. A la fin de cette année d'études, elle a eu la possibilité de faire un stage chez France 2 et c'est comme ça que tout a commencé. Elle a fait ses débuts à la rédaction de France 2, en faisant du desk au Journal de la nuit. Elle découvrait une grande rédaction mais un petit service, et n'avait pas beaucoup droit à l'erreur. Elle y est restée quelques mois. De même, elle travaillait sur une émission intitulée «La nuit du net» avec la société de production qui produisait l'émission «Culture pub». C'étaient les débuts de la bulle internet. Elle faisait également des recherches, des reportages, des interviews. Elle a signé deux reportages pour cette émission. Par la suite, elle s'est perfectionnée dans le reportage. A son arrivée, elle était la seule femme noire journaliste à France 2.



Dominique Tchimbakala, une journaliste aux compétences respectées, doublée d'une personnalité affirmée

Dominique Tchimbakala vit dans un milieu international. Elle a grandi au Congo. Elle était dans un lycée français (Saint-Exupéry), un établissement international. Elle est consciente de faire partie d'une minorité en France, mais de par son vécu, elle n'est pas conditionnée ni enfermée. Sa force, c'est de poser un regard dépassionné sur les choses. Dans le cadre de son travail, elle a rencontré des personnalités d'univers différents telles que des artistes: Fally Ipupa, ou des politiques, comme, Jean-Pierre Bemba (homme politique congolais). En grandissant, Dominique Tchimbakala voulait travailler

dans la diplomatie, les affaires internationales, mais, elle n'avait jamais eu aucun doute que cela faisait partie du champ des possibles. La place qu'elle occupe actuellement au Journal Afrique est celle qui correspond le plus à ce qu'elle est. Africaine et française. Elle rêve de faire connaître davantage le continent africain. Elle a envie que les gens soient mieux informés sur l'Afrique. Au journal Afrique de TV5 Monde, les journalistes ont un angle d'approche des sujets différents, et Dominique Tchimbakala aimerait que cette approche soit davantage diffusée.

Alain-Patrick MASSAMBA (Avec blog Afrofeminine).

LEY DE MAMAD'U, ARTISTE-MUSICIEN CONGOLAIS

"La musique congolaise monte en puissance, mais il faut travailler davantage"

Ancien sociétaire des groupes Zimbabwe, Djouwela Pole-Pole, Tout choc Loufoua à Pointe-Noire. Sans oublier Révélation qu'il a intégré en 1988, avec comme coéquipiers Rigadin Mavoungou, Me Kengolet devenu avocat, Ley De Mamad'U n'a pas divorcé d'avec la musique. Au Bénin où il a résidé pendant 15 ans, il a évolué dans le groupe Wakassa qui accompagnait Papa Wemba, le général Défao, et surtout Aurlus Mabélé dans ses tournées. Mais ses débuts remontent dans les chorales, les ballets et les groupes vocaux à Moundali avec Aurlus Mabélé. Nous l'avons rencontré récemment à Brazzaville.

*Que devenez-vous sur le plan musical parce qu'il y a longtemps qu'on a entendu parler de vous?

**Effectivement. Je peux dire que j'étais un peu déçu, j'avais sorti un album qui m'avait coûté très cher, j'étais parti l'enregistrer au Bénin et arrivé à Brazzaville en 2019, la COVID a tout gâté. Il y avait un distributeur à Paris, en la personne de Cyriaque Bas-soka qui avait aimé l'une de mes chansons titrée: "Merci maman" dont il avait commencé à faire la distribution, et nous avions signé un contrat. Mais, malheureusement, il avait été emporté par la COVID cela m'avait vraiment déçu. Je suis resté comme ça jusqu'aujourd'hui.

*Et comment aviez-vous réagi après cet épisode?

**Vous savez, quand vous avez la musique dans les gènes, quand vous avez envie d'abandonner, il y a comme quelque chose qui vous dit, pourquoi voulez-vous laisser. Il y a donc quelque chose qui m'a dit de ne pas laisser surtout qu'il y a

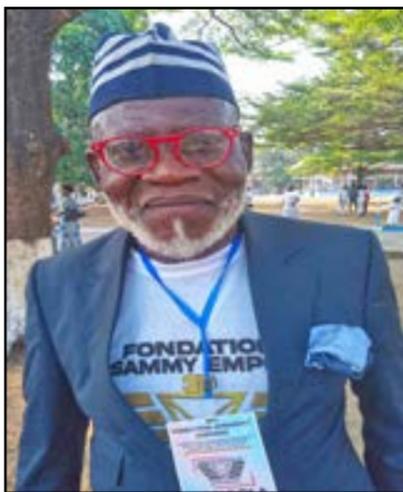
Monsieur Josammy Nganga Samba, le président fondateur de Josammy Emporio Fondation, qui m'a encore donné l'envie de faire encore de la musique. Il m'a dit "non grand-frère, tu ne peux pas faire ça, il y a encore beaucoup de choses qu'on peut faire ensemble. Est-ce que tu ne peux pas écrire une chanson pour la paix?" je lui ai répondu, je vais essayer.

*Et que s'était-il passé après?

**Quand je suis allé en studio, je lui ai envoyé l'élément, il m'a dit super. Je ne te promets pas, mais sois en sûr que, cette chanson que tu vas mettre sur le marché, je m'arrangerai à la promouvoir sur le plan international, si tu lui donnes un contact international. De mon côté, j'espère que dans les prochaines semaines, je tournerai un clip, puis après, je reviendrai vers vous les médias.

*Auriez-vous d'autres projets dans la musique?

**Bien sûr! J'ai encore des albums dont l'un que j'ai eu à



Ley De Mamad'U n'a pas divorcé d'avec la musique

sortir en 2019, mais qui n'a pas été distribué, et qui passe dans des chaînes de télévision de la place. Mais, je compte reprendre ce travail en studio. Outre cela, j'ai plein d'autres projets. Vous savez, quand un artiste n'est pas encore dans le trou, il a toujours quelque chose à dire.

*Quel est votre ressenti de la musique congolaise actuelle?

**Je peux dire qu'elle monte avec nos enfants qui font de la RNB, parce que quand j'étais en studio, je disais aux jeunes, vous êtes en train de tuer la rumba, il ne faut pas faire cela. Mais, vous n'allez pas la tuer, parce que la Rumba restera. Faites votre musique qui est aussi un modèle, mais un jour je crois que ça va finir. Toutefois, je reconnais que la musique congolaise monte en

puissance, il suffit que les gens puissent travailler davantage.

*Que dites-vous à vos nombreux fans?

**Aujourd'hui sans argent, il est impossible de faire de la musique. Je leur demande de me soutenir si vraiment ils m'aiment. Je remercie également Josammy Nganga Samba parce que c'est son papa, feu Samba Mascott qui m'a donné le goût de faire de la musique, même la barbe que je porte aujourd'hui, c'est son look que j'avais suivi. Il a même eu l'audace de m'em-mener dans les Bantous de la capitale, mais sauf qu'après mon test pourtant réussi, on ne m'avait plus appelé jusqu'aujourd'hui.

Propos recueillis par Alain P. MASSAMBA

MUSIQUE

Roga Roga et son groupe triomphe au Casino de Paris!

Roga Roga, le talentueux musicien congolais et leader du mythique groupe Extra-Musica, a enflammé la scène du Casino de Paris pour une soirée mémorable, le dimanche 19 mai 2024. Avec des tubes incontournables comme "Bokoko"; "Etat-major"; "Trop c'est trop".



Roga Roga et son groupe

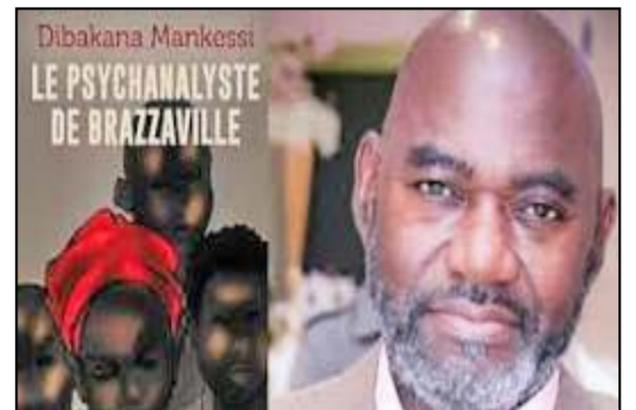
Figure emblématique de la musique africaine, avec à la clé plusieurs distinctions continentales, Roga Roga a été à la hauteur de sa prestation. Sa musique envoûtante et énergique, mêlant rythmes congolais et influences modernes, a captivé le public venu nombreux dansé et vibré au son des hits de Roga Roga dont le charisme sur scène était au rendez-vous. A cet effet, Roga Roga a aussi rendu hommage à l'un de ses anciens dans la profession en la personne de Gilbert Youlou Mabiala, l'un des ténors de la Rumba congolaise.

A.-P.M.

LITTERATURE

Le Congolais Dibakana Mankessi, détenteur de deux prix littéraires africains

Essayiste, romancier, docteur en sociologie, en quelques mois, il a décroché deux grands prix littéraires africains, le prix littéraire de l'Afrique noire en 2023 et le prix Orange en 2024. Jean Aimé Dibakana Mankessi (Jean Aimé Dibakana Mouanda) n'est pas nouveau dans la littérature congolaise. Il est dans le circuit littéraire depuis son premier roman "On m'appelait Ascension Férié", L'Harmattan, 2006, puis son essai "101 personnalités du Congo-Brazzaville 1960-2010", puis "La brève histoire de ma mère", roman Acoria 2012, sans oublier "Atipo mon mari" et autres nouvelles "Doxa 2018".



Acte Dibakana Mankessi

Egalement à son actif, des essais de sociologie africaine. Le succès est arrivé avec son troisième roman "Le psychanalyste de Brazzaville", Lettres mochetées, 2023. Il a commencé chez L'Harmattan comme Alain Mabanckou et bien d'autres auteurs africains. Chaque fois qu'une nouvelle maison africaine est apparue, il en a profité. Acoria, puis à la Dixa (maison d'édition dont on ne parle plus aujourd'hui). Il a placé son dernier roman gagnant.



Photo de famille

Jean Aimé Dibakana Mankessi à l'éloge facile devant ses confrères pour lesquels il a de l'estime. Il rejoint désormais la grande classe de la littérature congolaise. De même, il inaugure la fibre du roman historique inaugurée par Dominique M'Fouilou et bien menée par Wilfried Nsondé, et apporte un sang neuf à la littérature congolaise qui tisse actuellement du bon coton.

G.S.D.S.



REPUBLICQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET

PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES
UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

Appel d'Offre International

N° : F-AOI-001/MATIER/CAB/PI-PUDT/UCP-2024

1. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Programme d'Investissement du Programme d'Utilisation Durable des Terres (KOPEKO-BA). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à l'acquisition des véhicules pour l'Unité de Coordination du Programme.

2. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'Acquisition de six (6) véhicules 4X4 de type pik up double cabine du PI-PUDT (KOPEKOBA) en lot unique.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES

Sise Villa Camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face Hôtel PEFACO

Tél : (+242) 05 543 00 20/ 06 960 49 68

E-mail : gomadegoma@gmail.com / boukdieu-de@gmail.com emerypassi60@gmail.com

et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, tous les jours ouvrées de 8h 30 à 14 heures.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 150.000 FCFA. La méthode de paiement sera en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et le Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement

(AFD).

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 9 juillet 2024 à 13 heures (heure de Brazzaville). Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et ne sera même pas ouverte.

7. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre d'un montant de 5 780 240 francs CFA, émise par une banque agréée, sous forme de caution bancaire.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Les Offres seront ouvertes le 9 juillet 2024 à 14 heures (heure de Brazzaville), en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse suivante :

**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES**

Sise Villa Camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face Hôtel PEFACO

Tél : (+242) 05 543 00 20/ 06 960 49 68

E-mail : gomadegoma@gmail.com / boukdieu-de@gmail.com emerypassi60@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur national
du PUDT/PI-PUDT
Antoine GOMA**

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES
ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOUYOU**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur, Chef de Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants :

REPUBLICQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ANNONCE LEGALE N°102/2024/BCHPF.N.B.L

N°	N° de réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	NIARI	REQUERANTS			
01	4895 du 15/09/2023	Pile : 07	Bloc : 03	Section : AB	Superficie : 500,00m ²	Moulendé	Arrondissement n°02	NIARI	MIHINDOU Louis
02	5069 du 08/04/2024	Pile : 64bis	Bloc : /	Section : A	Superficie : 266,00m ²	Quartier : Baloubou	Arrondissement n°01	NIARI	YOUCHOUFU Soumare
03	4898 du 21/09/2023	Pile : 05	Bloc : 33ter	Section : N1 (5ème Tranche)	Superficie : 525,00m ²	Passi Ngolo	Arrondissement n°01	NIARI	MOUDZONGUI MOUILA Audrey Rhiphe
04	4789 du 25/05/2023	Pile : 01	Bloc : 02	Section : Z1	Superficie : 400,00m ²	Quatre points cardinaux	Arrondissement n°02	NIARI	ONGOTO Daniel François
05	4955 du 20/11/2023	Pile : /	Bloc : /	Section : AB	Sup : 60,000m ² soit 6ha00ca00a	Quatre points cardinaux	Arrondissement n°02	NIARI	ONGOTTO Joséphine Blandine
06	5083 du 29/04/2024	Piles : 1 à 10	Bloc : 87	Section : O (ex C)	Superficie : 4000m ²	Lotissement MOUKEMBO 1	Circonscription Fonc. n°2 Soulouka	BOUENZA	MOUANDA MOUANDA Gilbert
07	5085 du 29/04/2024	Piles : 1 à 10	Bloc : 10bis	Section : G	Superficie : 4500,00m ²	YOKA NGASSI	Circonscription Fonc. n°1 NKAYI	BOUENZA	MOUANDA MOUANDA Gilbert
08	5090 du 10/05/2024	Pile : Domaine	Bloc : 86	Section : O (ex C)	Superficie : 20800,00m ²	Lotissement MOUKEMBO 1	Circonscription Fonc. n°2 Soulouka	BOUENZA	MBOULOU Raymond Zéphirin
09	5028 du 20/03/2024	Piles : 152, 153, 101, 102, 40, 41	Bloc : L14	Section : P	Superficie : 3000,00m ²	LOUADI	Circons. Fonc. n°2 Nkayi	Bouenza	MABIDI Sylvain Vidraire
10	4666 du 24/11/2022	Pile : 10	Bloc : 02	Section : A1bis	Superficie : 400,00m ²	Cité Emeraude 2	Arrondissement n°01	NIARI	NSIKOUBAKA Armelle - Lily
11	5086 du 29/04/2024	Piles : Domaine	Bloc : J16	Section : Q	Superficie : 50262,10m ²	MOUSSINGA	Circons. Foncière n°2 NKAYI	Bouenza	MOUANDA MOUANDA Gilbert
12	5097 du 15/05/2024	Pile : 6	Bloc : /	Section : A1	Superficie : 588,43m ²	LOUDIMA POSTE	Circons. Foncière de LOUDIMA	Bouenza	Société SILICONE Connect
13	4904 du 27/09/2023	Pile : 11	Bloc : 15bis	Section : L	Superficie : 543,00m ²	Lissanga	Arrondissement n°02	NIARI	MALOUANGOU Jean Marie
14	5078 du 22/04/2024	Pile : 05	Bloc : 18	Section / L	Superficie : 472,00m ²	Quartier : Tsila	Arrondissement n°2	NIARI	BOUSSINGUE Célestin
15	5029 du 20/03/2024	Pile : Terres Rurales	Bloc : /	Section : /	Sup: 63215434m ² soit 632ha54ca34ca	Villages Yenganou et moukondo-yama (RNS)	District de Makabana	NIARI	Société ANACARDE DU CONGO (ANACO)
16	4925 du 19/10/2023	Pile : 19	Bloc : 27	Section : J	Superficie : 728,00m ²	Quartier Ba-bembé	Arrondissement n°01	NIARI	MABIALA Fabien Donald
17	4377 du 20/12/2021	Pile : 01	Bloc : 142	Section : M	Superficie : 545,46m ²	FAD	Arrondissement n°2	NIARI	DIAMOUANGANA Jean
18	4200 du 29/06/2021	Pile : 5	Bloc : 48	Section : /	Superficie : 500,00m ²	Territoire foncier de kimpandzou	Circons. Foncière Bouansa	Bouenza	KIMENE Brice
19	4011 du 26/09/2022	Pile : 09	Bloc 52	Section : J	Superficie : 340,00m ²	Bakougni	Arrondissement n°01	NIARI	TSEKE SAYI Edouard
20	4689 du 14/12/2022	Piles : 1, 2, 3 et 4	Bloc : 3	Section : M	Superficie : 1705,97m ²	Mainie 1	Circons. Foncière Bouansa	Bouenza	MBONGO Françoise
21	4688 du 14/12/2022	Pile : 1 et 2	Bloc : 2	Section : M	Superficie : 1068,97m ²	Mainie 1	Circons. Foncière Bouansa	Bouenza	MBONGO Paul Marie
22	5001 du 20/02/2024	Pile : 1 à 10	Bloc : 2	Section : N	Superficie : 5000,00m ²	CQ7	Circons. Foncière Bouansa	Bouenza	MGONGO Françoise
23	4993 du 31/01/2024	Piles : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 10	Bloc : 11	Section : N	Superficie : 3600,00m ²	Bande maraichère	Circons. Foncière : Naves	Bouenza	MABIALA Dumas Bernard
24	5096 du 15/05/2024	Pile : 9 (ex4)	Bloc : 353 ex34	Section : C ex5	Superficie : 382,20m ²	66 Av. Denis SASSOU NGUESSO	Circonscription Fonc. n°2 Soulouka	BOUENZA	Société SILICONE Connect
25	4950 du 14/11/2023	Pile : 08	Bloc : 39bis	Section L (ex2)	Superficie : 400,00m ²	Quartier Capable	Circons. Fonc. n°1 mouana-nto	Bouenza	KYMBASSA KAYA Rock Modeste
26	4988 du 24/01/2024	Pile : 6	Bloc : 2	Section : B	Superficie : 383,71m ²	Ndoulou Ngouala	Circons. Fonc. n°2 Nkayi	Bouenza	MAMPASSI NGOMA Vanissia Mes Réves
27	4926 du 19/10/2023	Piles : 03 et 04	Bloc : 62	Section P2	Superficie : 1000,00m ²	Congo Tôles	District de Louvakou	Bouenza	NIAMBA Lucien
28	5010 du 27/02/2024	Piles : 1, 2, 3 ; 8 ; 9 ; 10	Bloc : Z53	Section : K (ex M)	Superficie : 3000,00m ²	Mainie 3	Circons. Foncière Bouansa	Bouenza	INTOMBO Sylvain
29	3445 du 18/01/2028	Pile : 16	Bloc : 62	Section : I	Superficie : 450,00m ²	Bacongo	Arrondissement n°01	NIARI	MOKOKO WONGOLO Emile
30	4995 du 05/02/2024	Pile : Site 03	Bloc : /	Sect : Zone Rurale	Sup: 200,000,00m ² soit 20ha00ca00ca	MATSIOLA	District de Louvakou	NIARI	Mr CIGNAS PAKOU Bérenger et Mme CIGNAS P née Josephette
31	5077 du 18/04/2024	Pile : /	Bloc : /	Sect : Zone Rurale	Sup : 405768,00m ² soit 40ha57a68ca	Mvouadou (Tao - Tao)	Sous-Préfecture de Louvakou	NIARI	MOUYABI - KIDZIMOU Gilbert
32	5076 du 18/04/2024	Pile : /	Bloc : /	Sect : Zone Rurale	Sup : 40099,58m ² soit 40ha00ca99ca	Mvouadou (Tao - Tao)	Sous-Préfecture de Louvakou	NIARI	MOUYABI - KIDZIMOU Gilbert
33	4996 du 07/02/2024	Pile : 06	Bloc : 18	Section : Q	Superficie 400,00m ²	Mangandzi	Arrondissement n°01	NIARI	TALANI MENGONO Giella Minicardie
34	4356 du 10/11/2021	Pile : /	Bloc : /	Section : D	Superficie 4.476.93m ²	TSILA	Arrondissement n°02	NIARI	MOUKEMAHA Jean Severin
35	5067 du 04/04/2024	Pile : 195	Bloc : /	Section : L	Superficie : 400,00m ²	Bas - Fleury	Arrondissement n°02	NIARI	Les Enfants NGUIMBI
36	5000 du 19/02/2024	Pile : 12	Bloc : 98	Section : L1	Superficie : 400,00m ²	KITSITSIDI - Dolisie (STHIC)	Arrondissement n°02	NIARI	IBOUANGA Eric Yvon
37	4894 du 13/09/2023	Pile : 125	Bloc : /	Section : H	Superficie : 719,50m ²	Bas - Fleury	Arrondissement n°02	NIARI	TCHOUJAN née MOUAMBA Claudia Clara M. S.
38	4771 du 02/05/2023	Pile : /	Bloc : /	Section : B	Sup. : 50,000,00m ² soit 5ha.	MOUKONDO VILLAGE	Sous-préf. de LOUVAKOU	NIARI	BANIMA Hugues Geoffrey
39	5023 du 07/03/2024	Pile : Domaine	Bloc : /	Section : B	Superficie : 6394,79m ²	Camp Sic ex Boulangerie Mouandza	Communauté urbaine Mouyondzi	BOUENZA	MISSENGUE Victore Etran
40	1863 du 21/06/2013	Piles : 05 et 06	Bloc : 04	Section : Z	Superficie : 800,00m ²	Kinguébé (Suc. NDEMBI Thérèse)	Arrondissement n°02	NIARI	MASSA Armand Michel
41	4618 du 13/10/2022	Pile : 12 bis	Bloc : 5	Section : L	Superficie : 300,00m ²	LISSANGA	Arrondissement n°02	NIARI	OCKOUMOU Hélène Sarah Emmanuelle
42	5016 du 04/03/2024	Pile : 145	Bloc : 17bis	Section : L	Superficie : 425,42m ²	CAPABLE	Circonscription fonc. n°1 Nkayi	BOUENZA	MAHINGA Michel
43	5041 du 26/03/2024	Pile : 07	Bloc : 19	Section : B	Superficie : 400,00m ²	CQ 01 Aéroport MAKABANA	Communauté urbaine de Makabana	NIARI	MABIALA Pierre
44	5042 du 26/03/2024	Pile : 03	Bloc : 121	Section : B	Superficie : 400,00m ²	CQ 2 Château d'Eau	Communauté urbaine de Makabana	NIARI	MABIALA Pierre
45	5040 du 26/03/2024	Pile : 09	Bloc : 18	Section : B	Superficie : 400,00m ²	CQ 01 Aéroport MAKABANA	Communauté urbaine de Makabana	NIARI	MABIALA Pierre
46	5044 du 26/03/2024	Pile : 09	Bloc : 04	Section : B	Superficie : 400,00m ²	CQ 4 CARRE	Communauté urbaine de Makabana	NIARI	MABIALA Pierre
47	5043 du 26/03/2024	Pile : 08	Bloc : 19	Section : B	Superficie : 400,00m ²	CQ 01 Aéroport MAKABANA	Communauté urbaine de Makabana	NIARI	MABIALA Pierre
48	4991 du 26/01/2024	Pile : /	Bloc : /	Section :B1	Superficie : 10,000m ² soit 1ha	MOUKONDO	Sous-préfecture de LOUVAKOU	NIARI	MOUANDA Predini Merveille
49	5027 du 13/03/2024	Pile : 04	Bloc : 09	Section : J	Superficie : 500,00m ²	BACOUUNI	Arrondissement n°01	NIARI	KOUANDZI NGOLI Erica

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable. (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Dolisie, le 15 Mai 2024

Pour Insertion Légale.

Paternel Dimitri ELAPIE

Inspecteur des Impôts



REPUBLICQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE
 ET DE LA PECHE
 PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
 UNITE DE GESTION DU PROJET



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MISSION : RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) CHARGE (E) DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE CIBLAGE, GENRE, JEUNES, NUTRITION ET INCLUSION SOCIALE ET DU PLAN D'ACTION DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE).

Réf. : AMI N° SC002/SC/24/MAEP/UGP-PAJE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjointre des services de conseil.

L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entreprenariat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du Projet pour le recrutement d'un (e) consultant (e) chargé (e) de l'élaboration de la stratégie de ciblage, genre, nutrition et inclusion sociale et du plan d'action subséquent du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la sélection d'un (e) Consultant (e) individuel qui aura pour mission d'accompagner l'Unité de Gestion du Projet dans l'élaboration de la stratégie de ciblage, genre, nutrition et inclusion sociale du projet PAJE, assortie d'un plan d'action pour répondre aux différents besoins et priorités des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans toutes les activités de promotion de l'inclusion socioprofessionnelle des populations cibles, dans des activités rentables, créatrices de revenus, d'emplois décents et durables dans les chaînes de valeur agroalimentaires cibles.

L'Unité de Gestion du Projet PAJE ("le client") invite à présent les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits. Les candidats doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : lettre de motivation, CV détaillé sur les compétences et expériences avec références attestées. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection de consultants individuels (SCI) conformément aux Directives du FIDA en matière de Passation des Marchés consultables sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/projet-procurement>.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-dessous :

Critères	Points
1. Qualification générale du Consultant : diplôme universitaire équivalent à au moins un master (Bac +5) ou DEA dans un des domaines suivants : sciences sociales, sociologie, économie, agronomie, développement rural, droit, éducation ou tout autre diplôme équivalent	10
2. Justifier une expérience professionnelle de 10 ans sur les questions du genre et d'inclusion sociale	10
3. Justifier une expérience professionnelle de 3 ans sur les questions de nutrition	10
4. Avoir réalisé avec succès au moins (3) missions similaires dûment référencées financées par le FIDA, la Banque mondiale, la BAD ou l'AFD (20 points par mission)	60
5. Très bonne connaissance de la région d'intervention (Afrique centrale)	3
6. Maîtrise de la langue de travail (français)	5
7. Avoir un niveau élémentaire en Lingala et ou Kituba	2
TOTAL	100

Seul le Candidat classé au premier rang sera invité à négocier le contrat. En cas d'égalité, les atouts et faiblesses des candidats concernés seront réexaminés pour identifier le meilleur. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen seront les suivants : i) le plus grand nombre de réalisations au critère 4, et ii) la préférence sera donnée aux missions réalisées pour le compte du FIDA.

Les manifestations d'intérêts devront être directement déposées à l'adresse physique de l'Unité de Gestion du Projet PAJE, Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, contenant 1 original et 3 copies et par courrier électronique à l'adresse e-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 7 juin 2024 à 16h 00 heure locale, en portant expressément la mention suivante : « RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) CHARGE (E) DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE CIBLAGE, GENRE, JEUNES, NUTRITION ET INCLUSION SOCIALE DU PAJE ». Les Termes de Référence (TDRs) de la mission peuvent être obtenus à la même l'adresse. Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la :

- politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations ;
- politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

**Le Coordonnateur National,
Emery Fabrice BIMBOU SENG**

<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>



REPUBLICQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA
 PECHE
 PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
 UNITE DE GESTION DU PROJET



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Réf. : AMI N° 003/SC/24/MAEP/UGP-PAJE

MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL, CHARGE D'ELABORER LA STRATEGIE DE COMMUNICATION, LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DU PROJET, LA DEFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION, AU PROFIT DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE).

La République du Congo a obtenu un prêt du Fond International de Développement Agricole (FIDA), pour financer le Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) ; l'agent principal du projet est le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).

Il est prévu d'utiliser une partie de ce prêt pour payer les prestations de services d'un consultant chargé d'élaborer la stratégie de communication du PAJE, du renforcement des capacités du personnel du projet en communication et de la mise en œuvre du plan d'action.

L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet.

L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agroalimentaires ».

Les bénéficiaires cibles du projet sont constitués de : (a) les petits producteurs agricoles et les groupes de producteurs des zones ciblées ; (b) les jeunes hommes et femmes porteurs initiatives économiques bancables, mais qui manquent de moyens pour démarrer leurs activités ; (c) les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de jeunes et des femmes opérantes dans les chaînes de valeur agroalimentaires; (d) les groupes vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap et les populations autochtones du département de la Lekoumou.

La zone d'intervention du projet couvre les principaux bassins de production agricole des départements du Niari, Bouenza,

Lékoumou, Kouilou, Plateaux et le Pool, ainsi que les zones péri-urbaines, où se concentrent les jeunes producteurs et transformateurs de fruits et légumes. Elle prend aussi en compte les départements de la Cuvette et la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentale (PD-PAC), financé par le FIDA.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la sélection d'un (e) Consultant (e) National Individuel qui aura pour mission d'accompagner l'Unité de Gestion du Projet dans l'élaboration de la stratégie de communication du projet PAJE, assortie d'un plan d'action et de renforcement des capacités de l'équipe du projet en communication, afin de répondre aux objectifs de visibilité, redevabilité, de partage d'informations, des savoirs et bonnes pratiques avec toutes parties prenantes.

L'Unité de Gestion du Projet PAJE ("le client") invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ; en justifiant leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : lettre de motivation, CV détaillé sur les compétences et expériences avec références attestées.

Les candidats seront sélectionnés selon les procédures nationales décrites sur la base de la grille de notation des critères ci-dessous :

L'Unité de Gestion du Projet invite ("le client") les consultants intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations sur leurs compétences, expériences et capacités qui démontrent qu'ils sont qualifiés pour assurer ces prestations.

Le dossier de manifestation d'intérêt comprend : (i) une lettre de motivation de deux (2) pages maximum, datée et signée, (ii) un CV attestant les références académiques (diplômes requis) et l'expérience professionnelle en rapport avec la mission ; (iii) des attestations/certificats mettant en exergue les compétences et expériences des prestations similaires.

Les candidats seront sélectionnés selon les procédures nationales décrites sur la base de la grille de notation des critères ci-dessous :

Critères	Points
Profil du/ de la consultant(e) : - Bac + 5 ans : 5 points - Expérience professionnelle générale dans le domaine de la communication de 10 ans : 5 points - Expériences avec des programmes/ projet de développement (financés par FIDA, BM, BAD) : 10 points	20
Compréhension de la mission : Approche Méthodologique (cohérence et clarté), outils proposés (souples, adaptés) - Approche méthodologique : 20 points - Outils proposés : 20 points	40
Plan de travail et chronogramme proposés (pertinence, cohérence et niveau de détail) -Pertinence : 3 -Cohérence : 4 -Niveau de détail : 3	10
Expérience professionnelle spécifique (élaboration de stratégie de communication au profit de projets/programme de développement (5 points pour chaque référence de formation dans le domaine indiqué) calculé globalement : 30 - 1 référence : 5 points - 2 références : 10 points - 3 références : 15 points - 4 références : 20 points - 5 références : 25 points - Plus de 5 références : 30 points	30
Total	100

Toute demande de renseignements sera adressée **uniquement par courriel** à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Nous attirons l'attention des soumissionnaires intéressés sur la :

- Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations ;
- Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Les manifestations d'intérêts devront être directement déposées à l'adresse physique de l'Unité de Gestion du Projet PAJE, Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, contenant 1 original et 3 copies et par courrier électronique à l'adresse e-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard le 7 juin 2024 à 12heures précises (heure locale) portant la mention « **AMI N°003/SC/MAEP/UGP-PAJE 2024 « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL, CHARGE D'ELABORER LA STRATEGIE DE COMMUNICATION, LE RENFORCEMENT DES CAPACITES, ET LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE, AU PROFIT DU PAJE** ». Les Termes de Référence (TDRs) de la mission et toutes demande de renseignement seront adressée à la même l'adresse.

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur National
Emery Fabrice BIMBOU SENG**

<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Chasse épique aux points ce week-end

Seuls candidats en course pour le titre, l'actuel leader, A.C Léopards de Dolisie (49 points), et son dauphin, Inter Club de Brazzaville (46 points), vont se livrer une rude bataille à distance pour le contrôle de la première place. Avec trois points d'écart entre les deux équipes, la chasse aux points sera épique ce week-end, à l'occasion de la vingt-cinquième et avant-dernière journée.

Il y a longtemps, bien longtemps, qu'on n'avait plus vécu un championnat incertain pour la conquête du titre. Lors de la vingt-quatrième journée, les Fauves du Niari ont épinglé à leur tableau de chasse FC Kondzo (3-1), à Kinkala où sont désormais délocalisés tous les matches prévus initialement à Brazzaville, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, qui est fermé pour cause de travaux. Leur victoire sans bavure résonne comme un message adressé à l'Inter Club, freiné de son côté par l'AS Cheminots (2-2). Le leader, battu lors de la précédente journée semble bien dire que ses griffes n'étaient qu'en sommeil, question de s'économiser avant le sprint final qui promet d'être éprouvant. C'est dire qu'il n'est pas prêt à



Les militaires d'Inter Club aux trousseaux de l'AC Léopards

renoncer au sacre qui lui tend les bras après une traversée du désert de six saisons sportives.

Seulement, l'AC Léopards doit encore batailler ferme pour réaliser cet objectif, ce dimanche 26 mai, face au V.Club-Mokanda au Stade Paul Moukila "Sayal", donc dans son fief.

De leur côté, les militaires d'Inter Club ne laisseront passer aucune opportunité de refaire leur retard sur le leader. Pour cela, samedi 25 mai, ils vont essayer de prendre le maximum de points lors de la confrontation avec Diables-Noirs, un gros prétendant à la peine. Car l'équipe la plus populaire du pays traverse une période sombre pour cause de contestation, d'absence de confiance et

d'égoïsme.

Alors qu'ils espéraient encore une place africaine, les Diables-Noirs battus par l'avant dernier AS Vegas (1-2), vendredi 17 mai dernier à Kinkala, traînent quelque part vers le milieu du tableau. Difficile à croire vu la richesse de son effectif et sa participation à la phase de poules de la Coupe de la Confédération en 2023 et 2024.

En revanche, l'AS Otohô, vainqueur de l'AS JUK (4-2) samedi dernier, continue de jouer toutes ses cartes pour arracher la deuxième place à l'Inter Club et ainsi repartir en Afrique, pour la Coupe de la Confédération. Mais la tâche ne sera pas facile face à JST dimanche 26 mai et, surtout, face à Inter Club jeudi 31 mai lors de la

dernière journée.

En bas de classement, la peur des barrages hante l'AS Vegas (22 points) et l'AS JUK (24 points). Ces deux équipes vont tout faire pour rester dans l'élite. Quant au FC Nathaly's, c'est fini : il est d'ores et déjà relégué !

Un dernier aspect qu'on ne peut s'empêcher d'évoquer concerne ce qu'on a souvent déploré en fin de saison : le trafic d'influence, la corruption, la tricherie, etc. Il s'agira de tout faire pour que la compétition reste saine et propre afin que les derniers résultats ne soient pas truqués.

Jean ZENGABIO

Rappel des résultats : JST-AS BNG (1(1)), Diables-Noirs-AS Vegas (1-2), AS JUK-AS Otohô (2-4), CARA-Etoile du Congo (0-1), FC Nathaly's-V.Club-Mokanda (0-2), Inter Club-AS Cheminots (2-2), FC Kondzo-AC Léopards (1-3).

Classement officiel : 1. AC Léopards (49 points). 2. Inter Club (46 points). 3. AS Otohô (43 points). 4. JST (39 points). 5. Etoile du Congo (36 points). 6. Diables-Noirs (34 points). 7. V.Club-Mokanda (32 points). 8. CARA (30 points). 9. AS Cheminots (30 points). 10. FC Kondzo (28 points). 11. AS BNG (27 points). 12. AS JUK (24 points). 13. AS Vegas (22 points). 14. FC Nathaly's (14 points).

QUE SONT-ILS DEVENUS

L'ancien footballeur
Didace Boukaka Moukoko,
alias Baroza

Ancienne star de football congolais, Didace Boukaka Moukoko, alias Baroza (fils de feu Samuel Boukaka d'Etoile du Congo), a roulé sa bosse dans plusieurs clubs: Etoile du Congo, T.P. Mystère, A.S. Police, CARA, Saint-Michel, A.C. Léopards de Dolisie, F.C. 105 (Gabon), etc. L'ancien footballeur avait disparu des radars. Nous l'avons rencontré



Didace Boukaka Moukoko

à Dolisie, la troisième ville du Congo.

***Baroza, pour nous rafraîchir la mémoire, pouvez-vous nous parler de votre parcours de footballeur?**

**J'ai aimé le football tout gamin quand j'accompagnais mon père au stade. J'ai commencé par le foot pelote dans Dragon de Poto-Poto et Polytechnique. Arrivé au lycée de la Révolution, j'ai intégré l'équipe qu'on appelait La France. C'est là que l'Etoile du Congo

m'a déniché. J'ai eu pour coéquipier Yoka Didier "Capitaine", Mountolé Mavino, Adelain Koussiata, Abo Mondele, Charles Emboula, Rouvos, Willy Endzanga, Eddy Ngamala, Mboyo et autres. Nous étions entraînés par Ngakosso et Henri Endzanga. Dans l'Etoile du Congo, j'ai remporté face à CARA, la Coupe du Congo (1 à 0). J'ai passé cinq saisons à l'Etoile du Congo comme défenseur titulaire. A l'Etoile du Congo, bien qu'éliminé par une équipe du Nigeria, j'ai joué la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe. Pour convenance personnelle, j'ai quitté l'Etoile du Congo pour le T.P. Mystère du président Guy Mayolas. Nous avons joué la Coupe d'Afrique des clubs champions contre F.C. 105 du Gabon. C'est au cours de cette rencontre que cette équipe m'a découvert. Parti à Libreville (Gabon), j'ai signé un contrat dans cette équipe. Cette saison, F.C. 105 est sorti champion du Gabon. Malheureusement, ASEC d'Abidjan nous avait éliminés dès le premier tour. Revenu à Brazzaville pour mes vacances, j'ai signé à A.S. Police des présidents colonels Makosso et Bakala. A cette époque, l'A.S. Police était qualifiée à la Ligue des champions. J'y ai passé deux saisons sans succès. J'ai quitté A.S. Police après la défaite à la finale de la Coupe du Congo contre Diables-Noirs (2-0). J'ai ensuite signé à Saint Michel, du président Jean François Ndengué. Malheureusement, on n'a joué aucune compétition africaine. Après, j'ai aussi roulé ma bosse dans CARA, entraîné par le coach Nguinda. Vu que les clauses n'étaient pas respectées, je suis reparti une année après dans A.S. Police. Avant d'intégrer A.C. Léopards de Dolisie. Devenu instable, j'ai fait beaucoup de va-et-vient entre Saint-Michel et A.S. Police. Je fais partie de la première génération des joueurs que le président Rémy Ayayos a recrutés quand il avait pris en main les destinées de cette équipe. Nous sommes sortis champion du Congo. On a joué la Coupe d'Afrique des clubs champions contre une équipe de Guinée. J'ai eu mal au niveau du genou. Ce qui m'a contraint à arrêter avec le football d'élite.

***Ancienne star de football, quels conseils pouvez-vous donner aux jeunes joueurs?**

**Les jeunes Congolais ont plein de talent. Seulement ils peuvent mieux faire, s'ils respectent les consignes de leurs encadreurs. Porter le maillot national est une responsabilité, un honneur pour soi-même et pour la nation. C'est à travers les rencontres internationales qu'on est visé à l'extérieur. Vous, jeunes, prenez les choses au sérieux!

Propos recueillis par

Equateur Denis NGUIMBI

INFRASTRUCTURES

Course contre la montre
au Stade Massamba-Débat

Poussé par l'urgence, le Gouvernement congolais s'est lancé dans le remplacement de la pelouse synthétique du Stade Président Alphonse Massamba qui n'est plus conforme aux normes FIFA. En espérant que l'entreprise en charge des travaux les terminera dans les délais pour permettre aux Diables-Rouges d'y recevoir le Niger le 6 et le Maroc le 10 juin prochains dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde de football.

On le sait, la FIFA épingle les villes dont les stades posent des problèmes de sécurité, d'état de la pelouse, etc. Elle menace de les priver de compétitions. Le Stade Massamba-Débat de Brazzaville est sur sa liste noire, d'où le lancement des travaux en cours. Il faut faire vite.

En théorie, les travaux devaient durer deux semaines, de quoi être prêt à temps.

Même s'ils ont accusé une semaine de retard par rapport à ce qui était prévu. La société Greenfields chargée de la pose de la nouvelle pelouse, s'est engagée dans une course contre la montre avec en ligne de mire la date du 30 mai prévue initialement pour la livraison d'une aire de jeu flambant neuve. Quand le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouelondélé, a fait irruption dans l'enceinte du stade mardi 14 mai dernier, les ouvriers de Greenfields étaient à pied d'œuvre pour décaper l'ancienne pelouse qui s'est rapidement dégradée faute d'entretien, alors qu'elle n'est vieille que de moins de dix ans. « Il n'y avait pas de maintenance. Le tracteur de brossage du terrain n'a pas atteint 200 heures », a déploré Franclin Ngwese Ngabé, le manager de Greenfields.

La nouvelle pelouse, commandée par les autorités



Les ouvriers à pied d'oeuvre

congolaises qui ont fait du chantier de Massamba-Débat un dossier prioritaire, est arrivée en fin de semaine passée. Elle est homologuée « FIFA Quality Pro », a expliqué Charles Makaya Mackail, directeur de cabinet du ministre. Sa garantie serait de huit ans.

Le manager de Greenfields a dissipé les inquiétudes du ministre Hugues Ngouelondélé sur le respect des délais d'installation de la pelouse recommandée. Pour

ce faire, le travail est en train de se faire jour et nuit.

La pression est sur cette entreprise pour terminer les travaux. Et, normalement, une prochaine visite d'inspection de la FIFA/CAF est prévue pour voir si les travaux ont été conformes au cahier des charges. Et, en cas de satisfaction, autoriser que les Diables-Rouges accueillent leurs adversaires sur cette pelouse.

G.-S.M.